



Numéro 120 - 4^{ème} Trimestre 2016 - Bulletin Municipal d'Information

TUIN

**Le Trait
d'Union
Nivolésien**

www.nivolas-vermelle.fr



Blocs notes

Horaires de la Poste

Lundi, mardi et vendredi : 9h-12h - 14h-18h
Jeudi : 9h-12h - 14h15-18h
levée du courrier : 15 h
Mercredi : 9h-12h
levée du courrier : 11h30

Horaires Bibliothèque

mardi : 16h - 18h
mercredi : 14h - 18h
jeudi : 16h - 18h
samedi : 10h - 12h

Horaires Mairie - Tél. 04 74 92 19 35

du mardi au vendredi : 10h-12h - 16h-18h / Lundi et mercredi : 10h-12h
Chaque 1^{er} samedi du mois : 10h-12h

Fonctionnement des déchèteries

JOUR	RUY	NIVOLAS-VERMELLE	CHATEAUVILLAIN
Lundi	13h30 à 16h30		
Mardi			
Mercredi	13h30 à 16h30	9h à 12h et 14h à 18h	17h30 à 19h30
Jeudi		9h à 12h et 14h à 18h	
Vendredi	9h à 12h et 13h à 14h30	9h à 12h et 14h à 18h	15h30 à 18h30
Samedi	8h à 12h	9h à 12h et 14h à 18h	13h30 à 18h

Pour toute demande concernant l'eau et l'assainissement

CAPI - Régie des eaux

810, rue du Vernay © 04 74 92 99 25

Nivolos-Vermelle - Bureaux ouverts au public

du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

En dehors des heures d'ouverture de la CAPI

Numéro d'astreinte : 06 34 51 25 02

A votre service

Médecine Générale :

Dr Pascale Piller Immeuble l'Erable, Centre Commercial tél 04 74 27 34 61

Médecine Générale et Médecine du sport :

Dr Xavier Francisco L'Emeraude, Route Nationale tél 04 74 92 16 73

Chirurgien-dentiste :

Millo Nicole 42 Impasse des Acacias, tél 04 74 27 92 79

Infirmières :

Véronique Bayada
Véronique Fiel | L'Emeraude, Rte Nationale 85 tél 04 74 27 93 74
Véronique Reynaud

Pharmacie :

Laure Mélin-Gluzman Route Nationale 85 : tél 04 74 27 94 09

Kinésithérapeute :

Philippe Kieffer L'Emeraude 3016 Route Nationale 85 tél 04 74 27 91 08
Marie-Thérèse Resseguier L'Emeraude 3016 Route Nationale 85 tél 04 74 96 02 25

Pédicure-podologue :

Pierre de Brécard L'Emeraude, Route Nationale 85 tél 04 74 18 62 83

Ostéopathe Microkinésithérapie :

Nathalie Mode L'Emeraude, Route Nationale 85, tél 04 74 90 12 37

Ostéopathe DO :

Maud Fontana 42 allée Gabriel Pellet tél 06 43 61 85 38

Orthophoniste :

Sylvie Monget Sarraill Fryda L'Emeraude, Route Nationale 85, tél 04 74 90 13 91

Psychologue Psychothérapeute :

Karine Fabre L'Emeraude, 3016 RN 85, tél 06 31 47 63 47

Acupuncture Manuelle, Shiatsu :

Murielle Moulines L'Emeraude, Route Nationale 85, tél 06 86 70 81 18

Acupuncture Tui Na - massage chinois :

Wilfried Reinke 2906, Route Nationale, tél 06 17 53 80 95 - 04 72 59 04 74

Opticien :

Véronique Flamant-Durand Route Nationale 85 tél 04 74 80 20 04

Audioprothésiste :

Fabrice Peyrat Route Nationale 85 tél 04 74 80 20 04

Sophrologie :

Nathalie Decatoire 173 Chemin de Branton, tél 06 62 28 28 31
Sonia Neuville 159 rue Jean Moulin tél 06 65 39 24 55

Diététicienne :

Alexia Charreton 464, rue de Bous sieu, tél 06 46 88 73 05

Vétérinaire :

Clinique Vétérinaire de Ruffieu 1175 RD 1085, tél 04 74 93 60 19

Sommaire

Editorial.....	P. 3
Mot du maire.....	P. 3
Comptes-rendus des conseils municipaux.....	P. 4 à 6
Espace d'expression des groupes du conseil municipal.....	P. 7
La chronique de Guy Hyver.....	P. 8 à 9
Informations municipales.....	P. 10 à 12
La vie locale.....	P. 13 à 17
La vie culturelle.....	P. 18 à 21
La vie sportive.....	P. 22 à 24
Du côté des écoles.....	P. 25 à 27

Récapitulatif des manifestations

- Vendredi 6 janvier 18h30 : **Vœux de la municipalité** à la salle des fêtes
- Dimanche 8 janvier : **Vente de diots du BCN** au foyer
- Samedi 14 janvier 12h : **Pot au feu de l'ALEP plein air**
- Mercredi 18 janvier : **Don du sang** à la salle des fêtes
- Samedi 21 janvier 20h30 : **Concert avec l'Harmonie de Bourgoin** à l'Eglise
- Dimanche 22 janvier : **Tournoi en salle du CSN** au gymnase
- Dimanche 22 janvier : **Après-midi dansant avec la Country** à la salle des fêtes
- Samedi 28 janvier : **Bee Api** « Le stress et moi » au foyer
- Dimanche 29 janvier : **Vente de Boudin avec l'ACCA** au Foyer
- Dimanche 29 janvier : **Vide grenier du Sou des Ecoles** au gymnase
- Samedi 4 février 20h30 : **Théâtre, «Le langage des sentiments»** par la Troupe à la salle des fêtes
- Samedi 11 février : **Dîner dansant du BCN** à la salle des fêtes
- Dimanche 12 février : **Loto de Bous sieu** à la salle des fêtes
- Vendredi 17 février : **Carnaval du sou des écoles du village** au stade et bal déguisé à la salle des fêtes
- Samedi 4, dimanche 5, lundi 6 mars : **39^{ème} Exposition de Peinture** à la salle des fêtes de Nivolos
- Samedi 11 mars : **Loto du CSN** au Gymnase
- Samedi 18 mars : **Théâtre, « Après la pluie » Par les Rataffias** à la salle des fêtes
- Samedi 25 mars : **Nettoyage de printemps sur la commune**, RDV à 9h00 au foyer
- Samedi 1er avril 20h30 : **Concert avec « S'Cal et Jaune Paille »** à la salle des fêtes
- Dimanche 2 avril : **« Rando des saveurs » avec l'EGNV** et le Sou des écoles
- Dimanche 2 avril : **Après-midi dansant avec la Country** à la salle des fêtes

Le Mot du Maire

Dans le dernier TUN, j'évoquais trois dossiers en cours sur la commune, la fin des jardins familiaux, l'extension de l'entrepôt communal et le PLU.

Ces trois dossiers ont connu une avancée en cette fin d'année. Si les jardins familiaux sont terminés depuis le printemps, nous étions dans l'attente de la notification de la subvention de la Région Auvergne Rhône-Alpes et nous avons quelques inquiétudes puisque les Contrats de Développement Durable Rhône-Alpes ont été supprimés. La bonne nouvelle c'est que la subvention calculée a été reprise intégralement dans un autre cadre et cela nous permettra de boucler l'opération des jardins, qui du coup, entre la subvention du département et celle de la Région sera subventionnée à près de 50%, ce qui est rare par les temps qui courent.

Les travaux d'extension de l'entrepôt communal avaient été freinés car la nature du sol exigeait un préchargement des plates-formes et il fallait attendre que celles-ci soient stabilisées afin de pouvoir démarrer les travaux. Le dernier contrôle effectué par le géomètre a montré que le terrain avait terminé son tassement. Il faut attendre le dernier feu vert du bureau d'études EG SOL, mais celui-ci est en bonne voie, et sans attendre, nous avons demandé à l'architecte, M. Piccoli de préparer le cahier des charges de la consultation afin que les travaux puissent démarrer au printemps. Toutefois, cette réalisation ne sera pas subventionnée comme les jardins familiaux, car les bâtiments d'exploitation des services communaux sont exclus de toute subvention. Nous avons toutefois obtenu une aide de 4000€ de notre députée Joëlle Huillier sur la réserve parlementaire. Nous ne manquerons pas de la remercier.

La révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme) avance également puisque nous avons lancé un recrutement pour un bureau d'études et que le choix sera fait fin décembre, afin de démarrer dès début janvier. Rappelons que cette révision ne mettra pas en cause les grandes orientations de notre PLU, mais permettra de le mettre en conformité avec les nouvelles lois, en particulier les lois Grenelle de l'environnement. Nous en profiterons pour adopter quelques ajustements à la marge qui ne remettront pas en cause l'enveloppe générale du PLU, seules seront retenues quelques modifications mineures des zones.

Deux dossiers importants également avancent au niveau de la CAPI et nous concerneront dans notre vie de tous les jours. C'est la révision du PLH et le choix du mode de gestion de l'eau et de l'assainissement.

Le PLH (Plan Local de l'Habitat) est un plan intercommunal qui nous engage pour 6 ans, il convient donc de faire en sorte qu'il colle au maximum avec la réalité du terrain. Le précédent PLH, sur injonction de l'État affichait un objectif très élevé et pratiquement impossible à atteindre de construction de 1000 logements par an sur le territoire de la CAPI. Bien entendu, cet objectif n'a pas été atteint et nous sommes plus proche de 650 logements par an que des 1000. Le prochain PLH est en train d'être bâti en partant des projets réels qui ont été inventoriés dans les communes. Il collera donc à la réalité. Toutefois, des ajustements restent encore à faire. Il faut développer le logement près des services (commerces, transports) en évitant le mitage dans le territoire qui est source de dépenses très élevées ensuite pour les collectivités, comme pour les habitants. Ensuite, il faut tenter de rééquilibrer l'héritage que nous a laissé l'État au niveau de la Ville-Nouvelle avec des quartiers comportant plus de 80% de HLM. Ce qui veut dire que nous construirons plus de HLM dans les communes périphériques afin de permettre aux communes centre de rééquilibrer leur population. Enfin, il faut lancer un large projet de rénovation énergétique des logements existants afin de les mettre aux normes d'aujourd'hui et éviter aux habitants des dépenses d'énergie trop importantes.

Lorsque vous lirez ce TUN, la décision aura été prise de choisir le mode de gestion de l'eau et de l'assainissement pour les six prochaines années. Nous savons que compte-tenu des normes qui ne cessent de s'alourdir ce choix vous concerne au plus au point. En effet, depuis la loi sur l'eau la règle qui dit que « l'eau paie l'eau » signifie clairement que ce sont les participations des abonnés qui constituent les seules ressources de ce service. Ce qui veut dire qu'il faut choisir un mode de gestion public, excluant tous frais annexes supplémentaires pour rétribuer les actionnaires d'une société privée et que les abonnés doivent avoir la possibilité de donner leur avis sur les choix faits par les élus. Un large débat public a été animé par le collectif « Eau Bien Public » et vraisemblablement, c'est le choix d'une gestion publique de l'eau et de l'assainissement qui sera retenu par le Conseil communautaire de la CAPI.

En cette fin d'année, en mon nom, et au nom de tout le Conseil Municipal, je souhaite adresser mes vœux de bonne santé et de bonheur pour l'année 2017.

Michel Rival

Editorial

Tandis que les ondes sont envahies par la chanson de Christophe Maé, « Il est où le bonheur ? », avec les fêtes de fin d'année, la trêve des confiseurs nous entrons dans une période qu'on nous présente comme heureuse

Dans la campagne des primaires de la droite, les candidats avaient aussi invité le bonheur. Alain Juppé mettait en avant une idée : l'identité heureuse. Le président de la république se présente en éternel optimiste.

En 2017, les élections annoncent de nombreux débats. Le « bonheur » du peuple sera-t-il présent ? Mais le bonheur est-il affaire de politique ? Un bon sujet pour l'épreuve de philo au bac !

Pour certains la relation au bonheur est une affaire privée comme le montre les rayons des librairies couverts de guides pour « aller mieux », « pour se réaliser »...

En cette période de Noël, de Cadeaux, le bonheur est présenté à travers l'acquisition de biens de consommation où l'on perd le sens des choses, de sa vie Comme ces projets politiques qui réduisent l'action politique à des décisions économiques, dans lesquels on perd l'humain.... Et où on réduit la fin aux moyens.

Déjà avec Aristote la question se posait. Pour lui, on ne peut être heureux hors de la cité. Si l'homme se définit par sa sociabilité, son bonheur relève du Vivre ensemble. Ce vivre ensemble est ce grâce à quoi il va pouvoir réaliser son humanité.

Pour Christophe Lamour, si le bonheur a une dimension privée c'est aussi une question sociale qui engage la relation à l'autre. Toutefois, il ne s'agit pas d'imposer une conception définie du bonheur mais le politique ne doit-il pas faire du bonheur des hommes l'horizon de son action. En cela, La quête du bonheur n'est pas dissociable de la question de la liberté et a, en ce sens, une dimension politique....

Pour certains ces remarques seront abstraites voire utopiques, mais l'utopie nourrit nos rêves et rêver n'empêche pas d'appréhender la réalité et de s'y confronter avec un grain d'optimisme.

Pour Noël je vous ai commandé des graines d'optimisme et pour la nouvelle année je vous souhaite la réalisation de plusieurs de vos rêves.

Graziella Bertola-Boudinaud

Délibération prescrivant la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et définissant les modalités de concertation : La révision du PLU est rendue nécessaire par les évolutions législatives en particulier les lois Grenelle de l'environnement. L'objectif principal porte sur la mise en conformité du PLU avec les lois. L'économie générale ne sera pas modifiée. Des modifications à la marges seront prises en compte, tant au plan graphique que règlementaire. Le conseil municipal arrête les modalités de la concertation, organisation de deux réunions publiques, une au cours de la révision, une avant l'arrêté, l'exposition des documents en Mairie, la diffusion d'informations par le bulletin municipal et le site internet. (Unanimité)

Information sur la ZAE du Vernay : Actuellement deux ventes sont signées, 6 terrains sont sous compromis, des contacts sont avancés sur trois autres lots. Il ne reste que la grande parcelle qui pourrait être divisée en deux afin de mieux répondre aux demandes. Devant le succès de la commercialisation, SARA souhaite aménager la zone des anciennes carrières Muet. Des contacts seront pris avec la famille. (unanimité)

Lotissement des Pâquerettes à Bousieu : Ce lotissement comporte un espace de jeux de plus de 1000m². Actuellement, cet espace entraîne beaucoup de nuisances. Des membres du lotissement souhaitent qu'on diminue cet espace public en délimitant un lot supplémentaire à construire. Le Conseil Municipal pense qu'il n'est peut-être pas opportun de supprimer un espace public et demandera à avoir l'avis de tous les co-lotis.

Seuil de la scierie et radié du pont du Bas-Vermelle : La préfecture met la commune en demeure de rendre ces deux dispositifs franchissables par la faune piscicole. L'aide du SMABB a été sollicité afin d'accompagner une étude destinée à déterminer quels aménagements devront être réalisés. Le dossier sera également transmis à la CAPI pour le pont du Bas-Vermelle.

Renfort au secrétariat pour l'accueil du public : Ce poste à 16h (4 après-midis par semaine) a été occupé jusqu'à fin juin par un agent qui est parti. Il a été décidé de reconduire pour six mois, à partir du 1er novembre et jusqu'au vote du BP 2017, un CDD sur 12h/semaine, les trois après-midis où la mairie est ouverte au public.

Convention annuelle pour intervenants pendant le temps scolaire et péri-scolaire : La Fraternelle intervenait jusqu'à l'an dernier 7 heures en soutien sportif aux enseignants dans les classes. Afin de dégager deux heures pour le péri-scolaire, le temps d'interventions en scolaire a été ramené à 5h00, soit une heure par classe et les deux heures étant consacrées à deux séances de TAP. Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité de signer la convention annuelle sur cette base.

Convention avec la SPA pour l'année 2017 : La convention avec la SPA doit être reconduite afin d'assurer la captures des chiens en divagation et la prise en charge des chats errants capturés. Le montant forfaitaire d'indemnités est de 0.35€ par an et par habitant. (Unanimité)

Création et suppression de poste afin de permettre l'avancement de grade d'un agent : - Création d'un poste d'adjoint administratif principal 2ème classe à temps plein au 01/12/2016, - suppression à la même date d'un poste d'adjoint administratif 1ère classe après avis du Comité Technique Paritaire. (unanimité)

Reconduction de la convention CAUE et contrat avec l'architecte conseil : La convention avec le CAUE sera prochainement régularisée et un contrat avec l'architecte conseil définissant de nouvelles modalités d'intervention sera conclu (modification du jour d'intervention) sera établi. (unanimité) Rappelons que ces consultations sont gratuites pour les particuliers.

Contrat d'assurance multirisques informatiques : Réactualisation au 1er octobre du contrat d'assurance Multirisques informatiques portant sur l'ensemble des matériels informatiques, bureautiques, télématiques et des équipements fixes de services pour une cotisation annuelle de 602.02€

Mise en place de la dématérialisation des pièces comptables : Ce dispositif qui doit être opérationnel au 1er janvier 2017 oblige à transmettre toutes les pièces comptables à la Trésorerie au format PDF-A, le seul format compatible avec les archives. La commune n'est pas équipée. Une solution logicielle sera recherchée en priorité, à défaut, le changement du copieur Mairie devra être effectué.

Compte-rendu des commissions :

Culture : L'exposition réalisée dans le cadre des journées du patrimoine a été visitée

par une soixantaine de personnes et les enfants de l'école. Elle sera réinstallée dans le cadre du pôle métropolitain le 22 et 23 avril 2017.

Tun : le TUN 119 est distribué. Le retour des articles pour le TUN 120 sera avancé au 25 novembre afin d'assurer la distribution avant les fêtes.

Bibliothèque : De nombreuses animations sont en cours avec les écoles, le Centre Aéré, la halte garderie itinérante. Des CD et des DVD sont désormais disponibles en prêt. Une borne d'écoute sera mise en place avec le Service de Lecture Publique du département. Deux expositions sont programmées, sur les abeilles et sur la vie dans les tranchées pour le 11 novembre. Des contes pour adultes sont prévus pour la saint Valentin. Un auteur interviendra dans le cadre de la biennale des livres.

Plan Communal de Sauvegarde : Un exercice a été effectué couplé à une évacuation de la bibliothèque. La commission mettra au point les corrections nécessaires.

Plan Educatif Territorial (PEDT) : Ce plan a été élaboré dans le cadre des communes du Val d'Agny. Une réunion a été faite au niveau communal pour établir une réflexion entre les coéducateurs qui interviennent lors des différents temps de vie de l'enfant, famille, école, péri-scolaire, milieu associatif.

Centrale Villageoise : C'est un projet collectif qui vise à développer la production d'électricité photovoltaïque. Les particuliers et les collectivités peuvent y participer en prenant des actions (100€ l'action) ou en proposant des toitures bien exposées où la Centrale pourrait installer au minimum 50m² de panneaux photovoltaïques. Question mise en réflexion.

Repas des retraités : Il se déroulera cette année le dimanche 23 avril, à la Salle des Fêtes.

Commission d'Urbanisme : Déclarations Préalables

Danièle Ranger : parcelle AE 182, en zone Ua au PLU, 77, rue du Carre, pour fermeture par une baie en vue de créer une pièce supplémentaire.

Christian Chary : parcelle AB 821, en zone Ub au PLU, 114 impasse des Thuyas, pour création d'un abri de voiture.

Caroline Bonichon : parcelle AB 714, en zone Ub au PLU, blanc et bleu Bc au PPR, 28, Impasse des Vanilles, pour construction d'une piscine.

Révision du PLU – lancement de la consultation pour recruter un bureau d'études : Le Conseil Municipal du 29 septembre a décidé de mettre le PLU en révision et a arrêté les modalités de la concertation. Décision de lancer une consultation afin de retenir un bureau d'études pour accompagner la commune dans la révision.

Présentation du schéma d'assainissement voté par la CAPI : La CAPI a élaboré pour chacune des communes membres un schéma d'assainissement. Ce schéma d'assainissement comporte deux volets : un volet eaux usées définissant les zones actuellement desservies par un réseau collectif ou qui le seront à terme et les zones où on conservera l'assainissement individuel. Un second volet pour les eaux pluviales répertoriant les réseaux existants, les bassins de rétention infiltration et les capacités d'infiltration des différentes zones, avec, pour chacune le débit de rejet qui sera accepté pour toute construction nouvelle. Vérifier que les parties où l'infiltration est proposée prennent bien en compte les zones de glissement du PPR.

Accord local sur le nombre de délégués CAPI : Compte-tenu du nombre d'habitants et des communes qui ont au minimum 1 délégué, le nombre de délégués avait pu être porté à 68 au lieu de 60 calculé d'après les textes. Cet accord unanime devient caduc, car suite à 7 démissions au Conseil Municipal des Eparres, des élections complémentaires doivent être effectuées. D'après les textes, on retombe à 59 délégués (Puisqu'on a une commune de moins avec la fusion d'Eclosse et Badinières). Un nouvel accord local peut être adopté à la majorité qualifiée des communes. Il pourrait permettre de porter ce nombre d'élus à 70. Eclosse-Badinières n'ayant plus qu'un délégué titulaire et un délégué remplaçant, et les trois délégués supplémentaires étant répartis sur les trois plus grosses communes. Bourgoin-Jallieu passant de 15 à 16, Villefontaine de 10 à 11 et l'Isle d'Abeau de 9 à 10. Le Conseil Municipal décide par 17 voix pour et une abstention, d'accepter l'accord à 70 délégués.

Participation annuelle pour l'école de Boussieu : En application de la convention avec Bourgoin-Jallieu, la ville nous a adressé l'avenant financier 2016. Nivolas-Vermelle a 62 élèves au lieu de 60 en 2015. La participation est actualisée de 1,6%. Pour 2016 elle sera de 99 946,50€, soit 1612,04€ par élève. (62 225,06€ sur le forfait de

base, 17 621,64€ pour le fonctionnement du restaurant scolaire, 2 689,56€ pour les NAP, 2 889,20€ pour les autres activités péri-scolaires, 4 439,74€ de l'annuité de l'emprunt et 10 081,30€ en participation aux frais d'investissement.) (Unanimité)

Convention de réciprocité des inscriptions en bibliothèques : La CAPI et les communes ont souhaité, pour favoriser les échanges entre les bibliothèques, instaurer une réciprocité des inscriptions entre les bibliothèques municipales et le réseau des médiathèques de la CAPI. Au moment de leur inscription dans les médiathèques de la CAPI, les abonnés se voient proposer de pouvoir aller s'inscrire en bibliothèque municipale sans avoir à s'acquitter d'une nouvelle cotisation. Réciproquement, pour ceux qui s'inscrivent en bibliothèque municipale, les abonnés se voient proposer le choix entre le tarif communal (inscription à la bibliothèque municipale uniquement) et les tarifs CAPI ouvrant droit à inscription tant à la bibliothèque municipale que pour le réseau CAPI. Il n'est pas prévu de répartition de recettes ni de compensation financière entre la CAPI et les communes. (Unanimité)

Tarifs de la Bibliothèque Municipale pour 2017 : Il convient de refixer les tarifs afin d'inclure les tarifs du réseau CAPI. Proposition de reconduire les tarifs communaux. Soit pour l'abonnement familial : 7,00€ pour les familles de la commune et 12,00€ pour les familles hors commune

Pour le réseau CAPI :

	Résident CAPI	Hors CAPI
Jeune de moins de 18 ans emprunt de livres	Gratuit	Payant (multi emprunt)
Jeune de moins de 18 ans multi-supports	3€	5€
Adulte multi-supports	13€	25€
Tarif réduit multi-supports	5€	10€
Tarif famille multi-supports	20€	35€
Collectivités, emprunt de livres	Gratuit	30€

Tarif réduit : étudiant de moins de 26 ans, jeune « Mission locale » ou contrat aidé moins de 26 ans, personne attestant d'une allocation de base (RSA, ASSEDIC, FNS, AAH, Allocation invalidité), personne de plus de 65 ans non imposable. (Unanimité)

Mise en sécurité accès de l'école maternelle et demande de subvention : Suite à l'élaboration de PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) de l'école maternelle, il

faut que la commune mette en place un portail supplémentaire muni d'un interphone et d'une gâche électrique pour filtrer les entrées, comme cela a été fait à l'école primaire. Des devis sont en cours et une demande de subvention sera adressée à l'Etat au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (FIPDR) (Unanimité)

Programme du DOJO : Dans sa séance du 29 Août, le Conseil Municipal a retenu le cabinet Alain Lelièvre pour mener en 2017, l'étude de création d'un dojo par extension du Gymnase Municipal. Une réunion inter-commission a entendu les utilisateurs du gymnase et les clubs d'arts martiaux. La demande des utilisateurs reste sur une surface sportive de 11x11m avec une zone de sécurité en L de 1,50m sur deux côtés.

Installation d'un défibrillateur en extérieur : Deux défibrillateurs sont actuellement installés dans la commune. Un dans le local technique du stade des Mûriers, un dans le bureau du gymnase. Proposition avait été faite d'en installer un en extérieur, devant la Mairie. Un devis a été demandé à la Société D-Fibrillateur de Feyzin qui a installé les deux autres, afin de n'avoir qu'un seul interlocuteur. Le devis se monte à 2689,74€, dont 184.80€ de maintenance annuelle. Acceptation du devis à l'unanimité.

Schéma vélos : La CAPI demande aux communes d'établir une liste de points sur lesquels des arceaux vélos pourraient être installés, en plus des existants, afin de développer les déplacements doux. Le Conseil Municipal valide à l'unanimité la proposition de la commission travaux : à l'école maternelle, devant la mairie (derrière le muret), devant le foyer (vers le banc), devant la Poste (à côté de la boîte aux lettres), au Stade des Mûriers (le long du mur de l'infirmerie).

Dématérialisation des factures : La Direction Générale des Finances Publiques fait obligation, dès le 1er janvier 2017 de traiter les factures dématérialisées. Cela impose le changement du copieur Mairie, car l'actuel n'est pas compatible avec le module PDF/A exigé par la DGFIP. Deux propositions ont été faites par C'PRO : une proposition d'achat d'un copieur e-studio 3505AC (35 copies minute) pour un montant de 5406,00€ HT, une proposition de location à 130€ HT par mois sur 21 trimestres soit 8190,00€ HT sur la durée de la location. Décision à l'unanimité de retenir la proposition d'achat.

Dénomination de la Salle du club des retraités : Décision unanime de la dénommer « Salle Georges Savary »

Dénomination de voiries : Pour le chemin qui descend vers Frizon à Curtet et la voirie du lotissement qui prend dans ce chemin. Décision de choisir des noms de cépages pour rappeler les vignes qui tapissaient le coteau jusqu'à la rivière. Chemin de la Mondeuse pour le chemin qui descend et allée du Merlot pour la voirie du lotissement.

Information sur la gestion de l'eau sur le territoire de la CAPI : Les contrats d'affermage avec la Lyonnaise et la SEMIDAO arriveront à terme en mars 2018. La CAPI a décidé d'harmoniser la gestion sur l'ensemble de son territoire actuellement partagé entre Gestion publique par la Régie des Eaux CAPI, SEMIDAO (Société d'Economie Mixte) publique, des Syndicats des eaux, et gestion privée confiée à la Lyonnaise sur 6 communes. La gestion par la SEMIDAO est actuellement moins chère (0,80€ de moins par m³) que celle de la Lyonnaise, la Régie se situant entre les deux. Une étude confiée au Cabinet Bert a fait un comparatif sur une gestion future de l'eau en public, par la SEMIDAO transformée en SPL et une gestion privée calculée sur la base des meilleurs appels d'offre obtenus au cours de cette année. Pour l'eau, comme pour l'assainissement, la gestion publique ressort avec une meilleure performance (3 à 5% de moins au m³). Une harmonisation sur le territoire repris en gestion publique SPL se traduirait pour les communes gérées par la Régie pour une baisse du coût du m³. Le Conseil Municipal demande à ses délégués à la CAPI de voter pour la solution gestion publique par la SPL.

Ecole numérique : La commune est retenue pour équiper l'école primaire en ordinateurs portables. L'Etat participera sur le principe de 1€ pour 1€ dépensé par la commune, plafonné à 4000€.

PLUI de la CAPI : La loi NOTRe rend obligatoire le transfert de l'élaboration des PLU sous la forme d'un PLU Intercommunal, sauf si une minorité de blocage s'y oppose. Après en avoir discuté, le Conseil Municipal accepte le passage en PLUI, donc ne délibérera pas pour s'opposer. (unanimité)

Convention avec l'AFSI : Reconstitution de la convention pour mettre à disposition un logement de la commune à l'association pour une durée d'un an.

Avenue de Ruffieu : Les véhicules roulent de plus en plus vite. Il avait été décidé au plan pluri-annuel d'investissement de prévoir un aménagement lourd en fin de mandat. Demande à la commission des travaux d'examiner la mise en place de chicanes pour sécuriser la voirie dans l'attente d'un aménagement plus conséquent.

Mise en sens unique de la route de Sérézin : cette route est actuellement fermée à la circulation pour travaux. Cela incite à re-solliciter le département afin de mettre cette voirie en sens unique dans le sens RD1085-village.

Centre de Loisirs : Bilan du Centre de Loisirs 2016. Un bilan positif tant au plan des activités qu'au plan financier.

CCAS : Cette année la distribution du colis de fin d'année est prévue le samedi 17 décembre. Une réflexion sera menée pour alléger le colis au vu des problèmes financiers auxquels est confrontée la commune.

Travaux – voirie : la commission a fait le point des travaux exécutés cette année et ce qu'il reste à faire.

Commission d'urbanisme :

Déclarations préalables :

Jean-Paul Durand : parcelle C 371, en zone Nc au PLU, bleu Bcs et rouge RG au PPR, rue de la Liberté, pour établissement d'une clôture.

Renaud Souzy : parcelle AH 387, en zone Ua au PLU, 96b allée de la Soie, pour ouverture d'une fenêtre.

Renaud Souzy : parcelle AH 387, en zone Ua au PLU, 96b allée de la Soie, pour création d'une pièce.

AB Services : parcelle AH 387, en zone Ua au PLU, bleu Bc au PPR, 131, avenue de Ruffieu, pour pose de panneaux photovoltaïques.

AB Services : parcelle B 90, en zone Ub au PLU, Bleu Bc et violet Bc2 au PPR, 98, chemin de Branton, pour pose de panneaux photovoltaïques.

Certificats d'Urbanisme :

Mme Sarah Guillermier : parcelle C 349, en zone N et Nc au PLU, blanc et bleu Bg1-Bv au PPR, pour CU opérationnel sur terrain situé 9 rue de la commande.

Me Blanc : parcelle AC 340, en zone Ub au PLU, blanc et bleu Bc au PLU, pour CU informatif sur terrain situé 41 impasse du Tilleul.

M. Raymond Picot-Guéraud : parcelles C 351, 353, 355, en zone N au PLU, blanc, bleu Bg1 et rouge RC au PPR, pour CU informatif sur terrains situés chemin de la Vignole.

Me Millet : parcelle AB 406, en zone Ui au PLU pour CU informatif sur terrain situé 22, Prairies de Ruffieu.

Me Costes : parcelle AE 587, en zone AUOA7 et N au PLU, Blanc et Bleu Bg1, Bgs au PPR, pour CU informatif sur un terrain bâti situé 217 rue Jean Jaurès.

Permis de construire :

Osman Erdogan : parcelle AB 687, en zone Ub au PLU, bleu Bc au PPR, Avenue de Ruffieu, pour modification de la construction en cours.

Pierre Faria da Cunha : parcelle AH 274, en zone Ua au PLU, allée du Merlot, pour construction d'une maison individuelle.

Fabienne Champy : parcelle AB 466, en zone Ua au plu, Avenue de Ruffieu, pour construction d'une maison individuelle.

Pain d'épices

Ingrédients :

1 cuillerée à café d'anis vert en poudre, 1 cuillerée à café de cannelle, 1/2 cuillerée à café de gingembre, 1/2 cuillerée à café de curry, 1/2 cuillerée à café de muscade, 1 clou de girofle écrasé, 125 ml d'eau bouillante, 75 ml d'huile, 250 ml de miel liquide (de châtaignier de préférence), 125 g de sucre en poudre, 250 g de farine, 1 cuillerée à café de levure chimique (10 ml)

Dans un saladier, déposer l'anis vert et les épices. Verser l'eau bouillante et laisser infuser, couvert, 10mn environ.

Ajouter l'huile, le miel, le sucre et la farine mêlée à la levure.

Mélangez bien pour avoir une pâte molle et verser dans un moule à cake abondamment beurré.

Faire cuire 1 heure environ à four moyen.

Thermostat 6 - 175°)



Espace d'expression des groupes du Conseil Municipal

Une envie d'avenir pour Nivolas-Vermelle : l'illusion de participer...

Force est de constater, que d'une manière générale, le faible renouvellement « des professionnels de la politique » ne permet pas d'instaurer beaucoup de débats. Il est vrai que la réalisation de plusieurs mandats dans une commune permet d'accumuler des savoirs et d'acquérir de l'expérience. Mais à contrario, cela permet aussi d'imposer sa propre culture et ses orientations aux nouveaux élus qui ne possèdent pas ce capital ne faisant qu'intensifier l'inégalité entre les différents acteurs d'un Conseil Municipal. Alors cela suffit-il à expliquer le peu de débat entre les membres du groupe majoritaire lors des Conseils Municipaux ? Le désintérêt manifeste de certains élus majoritaires, constaté durant ces séances, n'est-il pas le reflet de ce qui se dessine à l'échelon national ou international ?

En effet, on peut observer que le déficit de citoyenneté des individus se manifeste par un fort taux d'abstention au suffrage universel. Serait-ce une réaction saine et légitime devant des politiques qui ne répondent pas aux attentes et aux souhaits

ou à l'incapacité de certains à tenir leurs promesses ou encore au semblant de démocratie participative ?

Au sein de la municipalité de Nivolas-Vermelle, quel sens et crédit faut-il donner au mot participation ? Certes, nous sommes conviés aux commissions dont nous faisons partie, mais sans consultation préalable de nos disponibilités, l'heure proposée peut être fixée en pleine journée... pratique quand on travaille ! Et que penser de nos interventions dans des débats qui restent sans suite, de nos questions qui restent sans réponse, de nos demandes qui ne sont pas honorées, de la volonté de nous rendre invisibles même lorsque nous sommes présents et acteurs dans les manifestations... Ah, c'est sûr, il faudrait aller chercher davantage d'informations, investir plus les lieux, être plus vindicatif... mais c'est pesant et usant. Usant d'écrire cela systématiquement en nous posant en « râleurs négatifs » alors que nous votons favorablement la majorité des délibérations.

Nous le répétons, en l'absence de réels contre-pouvoirs, les élus de l'opposition n'ont pas les moyens de jouer efficacement leur rôle. De plus, nous n'intervenons pas dans la définition des points à l'ordre du jour des Conseils Municipaux. Ainsi, les débats au sein de « cette petite démocratie » apparaissent tronqués et inégalitaires dans la mesure où, majoritairement, les décisions ne sont finalement le fait que d'une seule personne. Mais, nous avons l'illusion d'avoir participé... « Plus d'intérêt sans illusion, plus d'illusion sans vraisemblance », citation de Jean-François MARMONTEL.

Peu importe, nous sommes toujours là, persévérants... Nous agissons avec nos moyens, en gardant à l'esprit que nous portons les voix des Nivolésiennes et Nivolésiens qui nous ont fait confiance.

Vos trois élus d'opposition vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année en formulant à toutes et à tous nos vœux de santé, joie et bonheur.

Mots Croisés n°120 - solution p.21

Horizontalement

- 1/ Instruments de musique
- 2/ Avis - Lettre grecque
- 3/ Aïeul phonétique
Chant classique
- 4/ Loupent - Produit du cep
- 5/ Oiseau - Points opposés
Bis bis
- 6/ De petite taille
Protègent des globes
- 7/ Maison de chambres à rebâtir
Ex allemande
- 8/ Méridienne - Partie de primaire
- 9/ De même
- 10/ Pas drôle

Verticalement

- 1/ Chante à l'opéra
Souvenirs d'antan
- 2/ Brillants costumes
- 3/ En exil
Peut être partie d'un pont
- 4/ Chat sauvage - Appel
- 5/ Tapotes en touches
- 6/ Remords - Lettre grecque
- 7/ Possèdent - Dénivelation
- 8/ Toujours en éveil
- 9/ Ornaments en tresses
- 10/ Peurs si froides - Céréale

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2								■		
3			■							
4							■			
5				■						
6						■				
7										■
8	■							■		
9		■		■	■					
10								■	■	■

Vente de diots du BCN

Dimanche 8 janvier au foyer

Don du sang

Mercredi 18 janvier à la salle des fêtes

Le Maire et le conseil municipal présenteront leurs vœux aux nivolésiens

Vendredi 6 janvier 18h30 à la salle des fêtes

La chronique de Guy HYVER : Donald, Hillary, les sondeurs et le père Noël

«Du palais des américains, mister Donald un beau matin s'empara ; c'était un rusé. Hillary trop sûr d'elle, ce lui fut chose aisée»

Que du fond de son tombeau, Jean de La Fontaine me pardonne ce grossier plagiat de sa fable. Mais la similitude des situations avec «le chat, la belette et le petit lapin» étant si évidente, la tentation était trop forte. Qui jouera le rôle de Raminagrobis le gros chat, qui pour finir croqua les deux belligérants ? Peut-être «les sondeurs». Ils en digèrent déjà une, finiront-ils aussi par croquer l'autre ? Attendons !

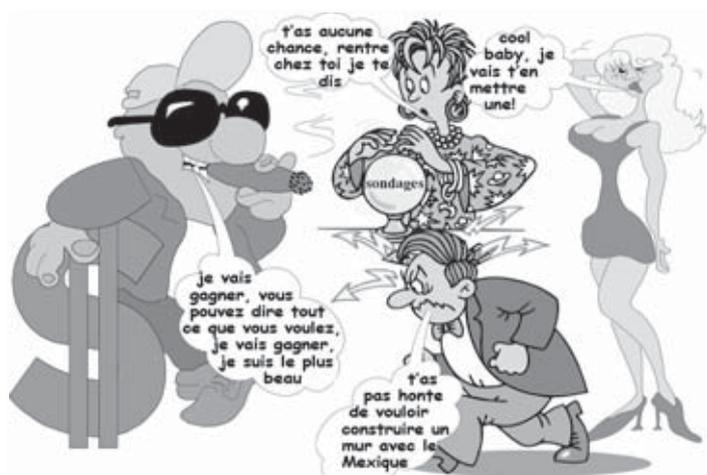
Après une campagne électorale affligeante dont le niveau se situait nettement en dessous de la ceinture, le pays qui se targue d'avoir la plus grande démocratie au monde, s'est réveillé un beau matin avec une énorme «gueule de bois». Mais que s'est-il donc passé ? Un incident, une bêtise madame la marquise !

Figurez-vous que les sacro-saints instituts de sondage se sont fiché le doigt dans l'œil jusqu'au coude, une vraie déroute, une humiliation. A tel point qu'il se dit même sous le manteau que : «Donald, il a rit» !... Mais ce sont certainement les mauvaises langues qui font ce mauvais jeu de mots !

Il n'est pas question ici de remettre en cause le choix du peuple américain qui est tout

à fait souverain sur le choix de son président, là n'est pas le problème. Ils feront comme tous les peuples des pays démocratiques : ils l'ont élu, ils feront donc avec ! Par contre, que dire de ces «faiseurs d'informations inutiles» que sont les instituts de sondage qui prétendent fouiller dans la cervelle, la conscience, l'âme et le cœur des électeurs pour en ressortir les résultats anticipés des élections ! Et bien, c'est loupé. Ils ont beau mettre en équations et en savants algorithmes l'opinion des électeurs, ces derniers semblent ne pas être d'accord et s'amuse de les faire mentir. Einstein revient, revient vite, Albert ils ont besoin de toi ces piètres scientifiques, il faut les aider !...

Mais enfin, qu'on nous dise à quoi sert ce sinistre cinéma, quelle crédibilité accorder à ces instituts, si avec une élection à 2 candidats (soit une chance sur deux de se tromper), le dernier des idiots a autant de chance de faire le bon pronostic que ces mastodontes de l'info ? Franchement, l'utilité de ce genre de «prédiction» ne saute pas aux yeux ! D'autant plus qu'au regard des moyens mis en œuvre, le retour sur investissement est plus que négatif, l'effet produit est même carrément dévastateur. On ne peut même pas dire que c'est un accident puisque la même «bêtise» de la même ampleur



s'est produite quelques mois avant en Grande Bretagne avec le référendum sur le Brexit. Et enfin, que dire de la véritable «Bérézina» essuyée par les sondeurs lors de la primaire de la droite et du centre en France !... Une véritable déroute!

Bien sûr, on ne peut pas le nier, ce genre «d'information préfabriquée», donne du travail et «du grain à moudre» pendant des semaines et des mois à toute une armée de journalistes, politologues, essayistes, chroniqueurs et débatteurs professionnels de tous poils spéculant à n'en plus finir sur les chances de l'un et de l'autre. Mais, que de temps perdu, que de salive usée, que de réputations «déglinguées» pour un si piètre et si ridicule résultat. Un vrai gâchis, et des fortunes dont on ne sait d'où elles viennent, dilapidées pour rien.

Pourtant, si l'on en croit certaines «gens probablement de mauvaise foi», ces sondages auraient à l'origine un autre objectif : orienter le vote des électeurs.

Comment ça ?

Et bien ils prétendent ces «gens probablement de mauvaise foi» que le fait de désigner le vainqueur à l'avance influencerait le vote de certains.

Mais enfin ! Comment ça ?

Tout simplement, la nature humaine porterait certains

d'entre nous à préférer se retrouver dans le camp des gagnants plutôt que dans celui des perdants au lendemain d'une élection. En d'autres termes, les sondages seraient une espèce d'entonnoir qui orienterait vers le même goulot les suffrages d'une minorité d'indécis qui veulent absolument gagner. Et, il faut le reconnaître, c'est bien souvent cette petite minorité qui fait basculer un scrutin serré dans les élections à deux candidats. Il semblerait pourtant que l'électeur se rebiffe. Affaire à suivre !

Enfin, ne faisons pas trop les malins nous les Français, les élections présidentielles et l'orgie de sondages qui vont avec se dessinent, le monde entier va nous observer, et rira bien qui rira le dernier, prudence et méfiance !... Essayons quand même de demander de l'aide pour que tout se passe bien.

En cette veille de Noël, et compte tenu des relations plus qu'amicales que j'ai la chance de nouer avec le père Noël, j'ai décroché mon téléphone pour voir si ce grand homme pouvait nous aider.



- Bonjour Père Noël, ici c'est le chroniqueur du TUN, vous savez le journal municipal de Nivolas-Vermelle

- Ah ! oui, je me souviens très bien, je vous avais reçu en décembre 2013 pour une interview chez moi à Rovaniemi en Laponie. Comment allez-vous ?

- Moi, très bien, mais je voulais passer ma commande auprès de vous pour les fêtes de fin d'année.

- Aucun problème, qu'est-ce qui vous ferait plaisir comme cadeau ?

- Et bien, c'est délicat à expliquer, cette année, j'aurais voulu renoncer à mon cadeau, mais en revanche je voudrais que vous interveniez dans la mesure de vos possibilités pour donner à la France en 2017 un président de la république honnête, intègre, et tenant ses promesses.

- Malgré le respect que je vous dois cher monsieur le chroniqueur, permettez moi de vous dire que vous êtes «à côté de vos pompes»

- Et pourquoi donc Père Noël ?

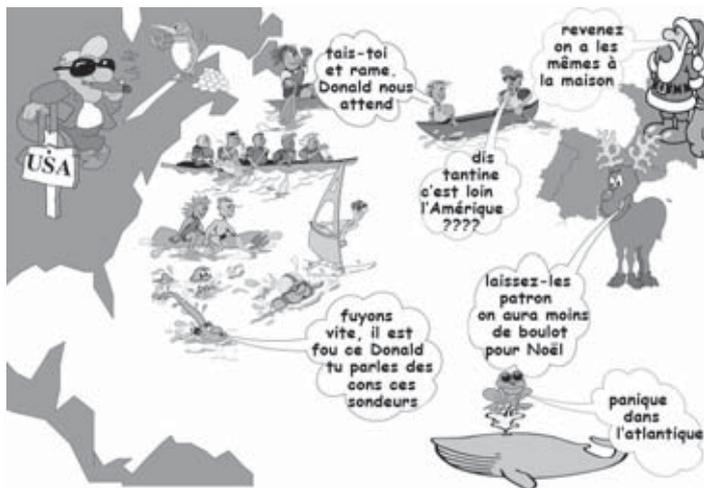
- Mais vous êtes un grand naïf monsieur le chroniqueur, c'est tout simplement parce qu'un président de la République comme ça, ça n'existe pas, vous pouvez me croire : ça n'existe pas.

- Ah ! Bon, et pourquoi donc ?

- C'est simple, d'abord s'il ne fait pas de promesses intenables pendant sa campagne en faisant de la surenchère, il ne sera jamais élu. L'électeur veut des promesses, plein de promesses, des tonnes de promesses, il est crédule l'électeur et en plus il est très volatil s'il n'a pas sa dose de promesses. Ensuite, comment voulez-vous qu'un président soit intègre ? Il faut bien qu'il compose avec tout le monde : ses amis, ses ennemis, la finance, le patronat, les syndicats, sa carrière. Ca ne dure pas longtemps vous savez un mandat de président, il faut bien qu'il assure ses arrières. Quant à l'honnêteté, permettez moi d'en rire, comment voulez-vous qu'il soit honnête s'il lui est impossible de tenir ses promesses et de faire preuve d'intégrité, c'est tout simplement une question de bon sens. Vous courez après de folles chimères monsieur le chroniqueur, il faut redescendre sur terre !

- Très bien Père Noël, je n'avais pas vu les choses sous cet angle, vous avez certainement raison

- Bon, je vois que vous avez compris. Regardez les américains, à peine élu dans des conditions pourtant rocambolesques, leur président dit déjà tout le contraire de ce qu'il avait dit



Théâtre, "Après la pluie"

Par les Rataffias

samedi 18 mars - à la salle des fêtes



pour se faire élire. Vous voyez, c'est une mécanique imparable. Si j'ai un conseil à vous donner, votez pour le candidat ou la candidate que les sondages donnent battu. Ainsi, si il est élu, ça sera tout bénéfice pour vous, et si il est battu, vous pourrez dire tout le mal que vous voulez de l'autre élu lorsqu'il ne tiendra pas ses promesses, vous serez ainsi plus cohérent. Et puis, l'élection d'après, vous ferez la même chose !

- Eueueueu ! évidemment ça se défend votre raisonnement. Je vais y réfléchir Père Noël, merci pour le conseil. En attendant, n'oubliez pas mes cadeaux. Pour moi, puisque vous ne pouvez pas exhausser mon vœu, ça sera donc comme d'habitude : une paire de pantoufles et une cravate assortie aux pantoufles. Mais si je peux me permettre, faites attention pour les pantoufles, l'année dernière vous m'avez mis deux pieds gauches, ce n'est pas très pratique. Au revoir Père Noël

- Au revoir monsieur le chroniqueur, d'accord, pour les pantoufles, je ferai attention, à moins que pour récupérer ma gaffe, je vous mette deux pieds droits cette année. Pour le reste, ne soyez pas trop exigeant. Rassurez-vous en vous disant que vous ne serez pas le seul nigaud

d'électeur à être déçu. Vous verrez ça soulage, et on se sent moins seul !

Quel fin analyste ce Père Noël, il est vraiment très fort, y'a pas à dire !...

Allez, ne tardons pas, préparons nous à aborder ces fêtes avec un moral gonflé à bloc, on verra bien en 2017 ce qui va se passer. De toute façon ça sera comme d'habitude : des gagnants, des perdants, des tonnes de «blabla», des «pour», des «contre», des contents, des mécontents, des journalistes qui dissèquent à l'infini, le salaire «des grands patrons» qui explosera encore de 20% comme en 2015, et un président qui ne fera rien (ou si peu !...) de ce qu'il avait promis !... Enfin, la démocratie quoi !

Joyeux Noël à toutes et à tous et meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Guy HYVER



Concert avec

« S'Gal et Jaune Paille »

Samedi 1er avril 20h30 - à la salle des fêtes

Extinction de l'éclairage public au milieu de la nuit

Quoi : l'extinction de l'éclairage public consiste à **éteindre l'éclairage public au milieu de la nuit** dans le cadre d'une démarche environnementale et dans une volonté d'économiser l'énergie.

Qui : la décision d'extinction de nuit de l'éclairage public est **une initiative communale** (Le Maire). En France, **plus 12 000 communes** se sont déjà engagées dans cette démarche.

Où : sur toute ou partie de la commune. L'extinction est fréquemment généralisée à l'échelle de la commune entière, parfois sur quelques quartiers seulement. Parfois l'éclairage est maintenu toute la nuit sur certains points stratégiques.

Quand : En général, la plage horaire d'extinction correspond **au milieu de la nuit, elle s'étend de 24h à 5h du matin**. Certaines communes ne rallument pas l'éclairage le matin.

Comment : remplacer les interrupteurs crépusculaires par des **horloges astronomiques** afin de programmer les plages horaires d'extinction, **informer les habitants** (réunion quartier, bulletin, site internet...), installer des **panneaux d'information** et prendre un arrêté municipal.

Combien : le coût d'une horloge astronomique est de l'ordre de **500€/unité**.

Pourquoi : réduire les nuisances lumineuses, réaliser des économies d'énergie et donc **réduire les dépenses de fonctionnement**.

Le 13 juin 2016, la CAPI a sollicité par courrier les **communes qui souhaitent s'engager** dans cette **démarche d'extinction de l'éclairage public** de minuit à 5h du matin.

A ce jour, 10 communes de la CAPI souhaitent s'associer à cette démarche en 2017 : Châteauvilain, Crachier, Domarin, Maubec, Nivolas-Vermelle, Ruy-Montceau, Saint Alban de Roche, Succieu, La Verpillière, Villefontaine...

Les enjeux sont nombreux pour le territoire :

- Réduction de la **pollution lumineuse**
- Réduction de l'impact sur la **biodiversité**
- Réduction des **émissions de GES (CO2)**
- Réduction des **consommations d'électricité**.

Environnement

Entretien des haies

Il est rappelé qu'en bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et la taille des haies incombent aux propriétaires ou locataires riverains. Pour des raisons de sécurité, il est fortement recommandé de veiller à ce que la végétation ne constitue pas une gêne à la visibilité, notamment pour les accès aux propriétés, dans les carrefours et les virages et ne masque pas les panneaux de signalisation.



Entretien des trottoirs

Si la construction ou la réfection des trottoirs est de la responsabilité de la commune dans les voies publiques ouvertes à la circulation, il n'en est pas de même de l'entretien courant au droit de la propriété de chacun qui incombe aux riverains. Locataire ou propriétaire, il vous revient en effet de balayer, désherber et nettoyer trottoir et caniveau sur la partie de la voie publique qui longe votre maison ou votre jardin et, en hiver de déneiger

le trottoir pour faciliter le déplacement des piétons. Cette participation de chacun est d'autant plus portante qu'avec l'interdiction des herbicides, le travail de désherbage est de plus en plus long pour la collectivité, alors que si chacun prend sa binette, cela se verra tout de suite devant chez soi.



Collecte des ordures ménagères

Pour des raisons d'hygiène et de sécurité mais aussi pour le respect de l'environnement, il est rappelé que les bacs d'ordures ménagères doivent être sortis, au plus tôt, la veille au soir du jour de collecte et rentrés, au plus tard, dans la journée, après le passage de la benne. Le respect de ces recommandations ne peut qu'améliorer le cadre de vie de tous les habitants de la commune.



GARDE-CORPS DANS LES DÉCHÈTERIES

POURQUOI DES GARDE-CORPS ?

En raison d'accidents graves (chutes d'agents ou d'utilisateurs dans les bennes ou sur la plateforme inférieure), la législation concernant la sécurisation des quais de vidage déchèterie a évolué et la mise en place de garde-corps est devenue obligatoire.

Le SMND met en œuvre le déploiement de garde-corps antichute sur l'ensemble de ses déchèteries entre février et septembre 2016.

Une signalétique complète sera également installée, indiquant les consignes de tri par benne et les exutoires de chaque matériau.

Il est rappelé que les agents de déchèterie sont là pour vous accueillir, vous informer et vous guider sur le site. Ils ne peuvent vous remplacer pour décharger vos déchets dans les bennes.



Apiculture

Déclaration de ruches 2016 : Du 1er septembre au 31 décembre 2016

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue.

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1er septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en



ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

(pour la déclaration 2016, l'utilisation du Cerfa papier 13995*04 est toujours possible)

Agence de mobilité Nord-Isère

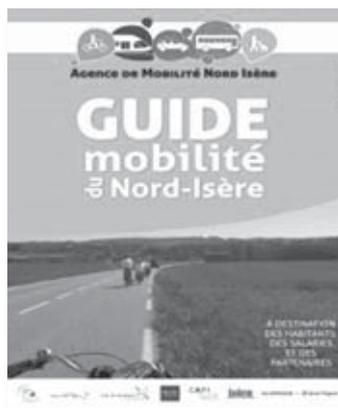


Les actions de l'Agence de Mobilité du Nord-Isère près de chez vous

L'Agence de Mobilité du Nord-Isère est une association de services à la mobilité, qui vise à initier et faire perdurer les changements de comportements en termes de déplacements.

Retrouvez toutes les informations sur www.mobilite-nord-isere.fr ou en envoyant un mail à agence@mobilite-nord-isere.fr

Guide Mobilité 2016-2017



Ensemble vers de nouvelles habitudes de déplacements

Compilant l'ensemble de l'offre de transport et des services à la mobilité sur le territoire du Nord-Isère et ses secteurs limitrophes, le guide mobilité est LE document de référence pour tout savoir sur comment se déplacer dans le Nord-Isère. À consommer sans modération !

Le guide est gratuit et téléchargeable sur le site de l'Agence (www.mobilite-nord-isere.fr), rubrique « Les modes de déplacement »

Quelques propositions :

- Achetez un vélo à assistance électrique à prix réduit grâce à l'achat groupé !
- Prêt de vélo à assistance électrique (VAE)



OSEZ Groupe est un relais entre l'offre et la demande en matière d'emploi. Animée par des valeurs de l'économie sociale et solidaire sous la Présidence de M. Daniel Lefranc et la Direction de Frédéric Gervasoni, l'équipe de OSEZ Groupe travaille dans le respect de l'autre pour permettre le retour à l'emploi. Choisir OSEZ Groupe c'est privilégier un parcours sécurisé.

TRAVAILLONS ENSEMBLE, DEVENONS PARTENAIRE

TÉL. : 04 74 28 79 10

Nos plus :

- La connaissance des salariés pour mieux répondre à votre demande
- Le suivi personnalisé des salariés pendant la mission pour une véritable valeur ajoutée
- La réactivité, la proximité pour être au plus près de votre demande

Une large gamme de services

- À destination des entreprises : métiers de la production industrielle et artisanale, BTP et gros œuvre, hôtellerie et restauration, services administratifs et tertiaires...
- Pour les particuliers : ménage, repassage, garde d'enfants et de nourrissons, soutien de personnes âgées ou dépendantes...
- Vers les collectivités et les associations : entretiens des espaces verts, aide restauration et cantines, services administratifs, gardiennage et sécurité...

L'agence référente de votre commune est située à Bourgoin-Jallieu, 8 route de Saint-Jean de Bourmay. Une équipe à votre service au 04 74 28 79 10 ou par mail : assistante@osez-assoc.com

www.osez-assoc.com

Loto du CSN

Samedi 11 mars - au gymnase

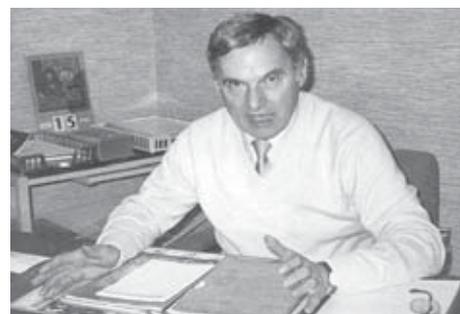
Une salle à la mémoire de Georges Savary

La salle du club des retraités n'avait pas de nom et on la confondait souvent avec le Foyer Municipal. Il a donc été décidé de lui donner le nom de Georges Savary. Je voudrais en quelques mots rappeler qui était Georges Savary et dire pourquoi le Conseil Municipal a été pratiquement unanime pour honorer sa mémoire.

Né en 1926, c'est adolescent qu'il découvre que la France n'est plus une république, que des conseils municipaux, des fonctionnaires, ont été déposés, que certains sont emprisonnés et livrés à l'occupant allemand. Des répressions s'installent contre les travailleurs. Et c'est tout naturellement, dans ce climat à la fois frondeur et solidaire du quartier de Boussieu que naissent ses sympathies pour la Résistance et pour le Parti Communiste Français. Dans la lutte, les petites mains sont toujours très utiles. Discrètement, il ne reste pas passif. Puis, en 1959, il participe à une liste de jeunes

animée par Gaby Pellet. Leur liste est minoritaire, mais Gaby est élu Maire. Il choisit deux adjoints dans la liste adverse pour montrer sa volonté d'administrer la commune pour le bien de tous. Georges Savary s'affirme comme conseiller municipal au cours de ce premier mandat, participant à plusieurs commissions et deviendra adjoint dès le mandat suivant.

A la fois, comme conseiller municipal et surtout comme militant associatif, il va marquer la vie de la commune, créant tour à tour, la section Culturelle, puis la section Plein-Air avant de les réunir, avec d'autres sections, au sein de l'ALEP (Association Laïque d'Education Populaire). Parallèlement il ouvre le premier Centre Aéré et lance la première exposition de peinture qui se déroule au Foyer Municipal. Mais son militantisme ne s'arrête pas là puisque salarié de Berliet (Aujourd'hui RVI - Renault-Truck), il s'occupe des multiples



actions culturelles au sein du Comité d'Entreprise avec son ami de toujours, André Gerin, ancien Maire de Vénissieux.

Passionné de montagne il est à l'origine des sorties à la montagne de l'ALEP, tant l'hiver que l'été, dans une ambiance cordiale qui perdure encore aujourd'hui. Et c'est lors de l'une de ces sorties qu'il est victime d'un accident cardiaque. C'était en 1993 dans le Beaufortain. Je suis personnellement heureux que cette salle nous rappelle celui qui a lancé beaucoup d'actions qui continuent encore dans la commune : Georges Savary.

Michel Rival

Etat Civil 2016

Naissances

- TAIBAOUI Naïl, Brahim
- DOLIN Alban, Fernand, André
- MATHIEU Léonis, Florian, Thibaut
- CROS Clémentine
- CIAPIN Romane
- PAYET Layanah, Kim, Céline
- FAYOLLE Bérénice
- GALLAND Thais, Alabama
- COLAK Meva
- OJARDIAS FERRAGUT Alix, Thérèse, Marie Hélène
- RAJONSON Mahery
- CROLLARD Mila
- FERREIRA Jonah, Fabien
- GOMES Elias
- JUBELIN Nathan
- JUBELIN Eléna
- MERMET Paul, Denis, Damasio
- PEREIRA DE SA Fernando, Junior
- CARRASQUEIRA Ambre, Jeanne, Louisa
- BOUVIER Mathéo, Jean, Antoine
- BRUCHON Milann, Esteban
- HAMADA Méyna, Phanny
- FARIA DE CUNHA Télió, Leandro
- PELISSIER Elynn, Perrine
- ABEL-COINDOZ Emma, Evelyne, Nathalie
- MATIP Maxence
- FAURE Cassiopée, Charlene
- OTTAVIOLI Maëly, Renée, Isabelle
- BONNIN Rose, Françoise, Véronique

Mariages

- POULENARD Yann, Yves, Laurent et REYMOND Amélie
- SIMON Maxime, Eric et BESSON Amandine, Marie
- BARRAL Sébastien, Gilles, Aimé et GOUX Marie
- BRUNEAU Sébastien Michel Bernard et TARDY Angélique Claude Mireille
- SERVE Jérôme Alain et BON Julie, Marion, Mélanie

Décès

- ROUX-LEVRAT Odette Elise épouse MARTIN
- PREVOST Marguerite Marie Augusta Zénaïse
- MION Jacky Denis Joseph
- POIGNOT René, Raymond
- BEGAGNON Jacques, Charles
- GIRARD Liliane, Félicienne épouse BROUCHOUD
- VELLA René
- MAZAUD Maurice, Joseph, Louis
- BORDEL Louise Bénédicte épouse JOUBERT
- BERNARD Henri, Gerd
- BADET Danièle, Raymonde, Andrée épouse PORTA
- CLAVEL Adolphe, Armand, Lucien
- BONNET René, François
- GOYET Gilbert Eugène
- CHARRAT Roger Marc
- BELMONTE Michel Emmanuel Daniel

Exercice d'évacuation et Plan Communal de Sauvegarde



Un exercice d'évacuation avait été programmé par les pompiers sous la direction du lieutenant Xavier Vitry, chef de corps. Thème : un incendie avec dégagement de fumées toxiques met en danger les personnes présentes dans la Bibliothèque. Et comme il s'agissait d'un incendie d'ampleur, déclenchement du Plan Communal de Sauvegarde. Un exercice qui a permis de constater que la

mobilisation des élus a été efficace, puisque la majorité de ceux qui ont été contactés ont pu se rendre disponibles et venir au PC de crise. L'exercice a permis également de mettre le doigt sur les

dispositions qu'il faut améliorer dans le déclenchement de l'alerte. Michel Rival, le Maire, et Laurent Glad adjoint chargé du Plan Communal de Sauvegarde apporteront les aménagements nécessaires. « Rappelons que Laurent Glad, en lien avec le groupe de travail et l'Institut des Risques Majeurs finit de mettre au point le DICRIM (Document d'Information des Risques Majeurs). Celui-ci sera distribué



à tous les habitants de la commune, en relation avec les pompiers, dès la fin de cette année. Il permettra à tout un chacun de mémoriser les conduites à tenir

en cas de crise. » précise Michel Rival. Pour l'exercice d'évacuation, les pompiers ont alors procédé à un débriefing sous la responsabilité de Xavier Vitry.

Les pompiers s'entraînent sur le city-stade

Les interventions nécessitent un maintien en forme, afin d'être opérationnels dans toutes les circonstances. Les manœuvres sont là pour cela, mais à l'invitation de Georges Prinnet et de Xavier Vitry, ils font une séance de sport régulière pour le faire également dans le cadre de sports collectifs. Récemment, ils avaient organisé un match de volley sur le city-stade, dans une ambiance des plus conviviales.



Une Sainte Barbe familiale



La grande salle du Foyer était comble pour la cérémonie de la Sainte Barbe en présence de tous les sapeurs pompiers du corps de la commune, les maires du Val d'Agnay, des représentants des corps de sapeurs pompiers voisins et surtout, des familles de tous les sapeurs, car, sans une participation des familles, il serait impossible que les interventions soient assurées, car, il faut reconnaître que c'est parfois lourd pour la vie familiale.

En présence de la Commandant Gondrand, du groupement nord, représentant le Colonel Eynard, et du Lieutenant Pépin du Centre

de secours de Bourgoin-Jallieu, le Lieutenant Xavier Vitry, après avoir fait observer une minute de silence à la mémoire des 10 sapeurs pompiers qui ont perdu la vie en France, l'an dernier, en cours d'intervention, fai-

sait le bilan des interventions de la caserne de Nivolas-Vermelle. Celle-ci intervient désormais sur l'ensemble des communes du Val d'Agnay, au sud de Bourgoin-Jallieu. Si le nombre d'interventions a un peu diminué du fait de la perte d'un habitant de la commune qui les mobilisait beaucoup, il reste à un niveau élevé pour un corps de l'importance de celui de Nivolas-Vermelle. C'est ce que soulignait la Commandant Gondrand, apportant également les félicitations du Colonel, pour la bonne réactivité du corps et surtout sa bonne implication dans les formations. Michel Rival, au nom des Maires du Val-d'Agnay,



se félicitait de voir arriver de nouvelles recrues qui vont pouvoir prendre la suite des anciens dans cette grande famille.

On passait alors aux remises des galons et des médailles. Les galons de première classe à Delphine Durand, les galons de sergent au caporal-chef Pierre Chevallier, désormais à la retraite et les épaulettes de Capitaine à Patrice Marini qui fait également valoir ses droits à la retraite. Puis les médailles, d'argent étaient remises à Guy Fréchet, pour 20 ans de service, et de vermeil à l'adjudant Georges Prinnet et à Albert De Sousa, pour 25 ans de service.

Double conférence sur les abeilles

Chacun prend de plus en plus conscience du rôle des abeilles dans la pollinisation des plantes à fleurs et du coup a pu apprécier les affirmations de Lionel Colomb apiculteur et agriculteur en agriculture biologique sur ce lien très fort et remontant à des millénaires entre les abeilles et les hommes. « Notre monde a déjà connu des extinctions d'espèces, avec les glaciations et les périodes volcaniques. La prochaine extinction verra la disparition de l'homme liée à celle des abeilles. » Il militait avec conviction pour l'abandon d'une agriculture « hors sol » qui détruit le milieu naturel et réduit sa bio-di-

versité, et pour le retour à une agriculture familiale respectueuse de l'environnement.

A son tour, Claudette Raynal, dans un exposé clair et très documenté faisait le tour des utilisations des produits de la ruche pour se soigner ou tout simplement se maintenir en bonne santé. Miel, propolis, gelée royale, pollen, furent déclinés tour à tour, en détaillant leurs composition et leurs effets sur l'organisme humain. Un exposé qui se pro-



longeait par une série de questions réponses pour aborder les compléments nécessaires. Il est possible de prolonger cette conférence en se rendant à la Bibliothèque Municipale de consulter les ouvrages rassemblés par la bibliothécaire.

Des jardiniers heureux



Si la commune a réussi l'aménagement de 16 jardins sur le terrain des Ravineaux avec l'aide substantielle du Conseil Départemental et du Conseil Régional, il fallait les faire vivre et c'est ce qu'a réussi l'Association des Jardins Ravineaux. En effet, cette première saison a permis à chacun de prendre possession de sa parcelle et les premières récoltes ont fait merveille, d'autant que la source s'est révélée abondante. Et cela a permis l'établissement de vrais liens entre des personnes qui ne se connaissaient pas au départ : échanges de plants, échanges de conseils pour ceux qui démarraient dans

la culture, prise en charge collective des parties communes, chacun mettant la main à la pâte selon ses possibilités, car, il faut reconnaître qu'un jardin c'est très prenant, et si cela ne pose pas de problème pour les retraités, les personnes en activités ont eu plus de mal. D'où les adaptations qui se dessinent pour la saison prochaine, certains ont passé la main, d'autres se sont partagé une parcelle afin d'en avoir moins grand à entretenir. Pour finir, l'Assemblée Générale a reconduit le bureau sortant avec quelques ajustements nécessaires.

Le Comité FNACA poursuit son activité



Il est clair que depuis plusieurs années les rangs des anciens combattant d'Algérie, Tunisie Maroc s'amenuisent, mais le Comité local qui regroupe des adhérents de Nivolas-Vermelle, Sérézin et Meyrié a décidé de poursuivre son activité. Certes, si les revendications matérielles des anciens combattants ne sont plus le centre des activités, les manifestations patriotiques, le devoir de mémoire, réunissent bon nombre d'adhérents. En particulier, tous réaffirment leur volonté de garder le 19 mars 62, date du cesser-le-feu en Algérie,

comme seule date de commémoration officielle. Le bureau du Comité a été légèrement remanié, afin de désigner un trésorier-adjoint qui suppléera Jojo Semanas toujours hospitalisé et à qui tous souhaitent un retour rapide parmi eux. C'est André Semanas qui cumulera cette fonction avec celle de porte-drapeau. Avant de passer à un petit mâchon amical, Jean Badin faisait observer une minute de silence, à la mémoire de Robert Garnier, Maurice Mazaud et Marcel Orgeolet, trois adhérents disparus cette année.

Pommes de terre solidaires

Au printemps, le jardin d'insertion de Boussieu et l'épicerie solidaire « Le panier de Léontine » se sont associés pour semer des pommes de terre sur un terrain mis à disposition aux Ravineaux par la Capi et la commune de Nivolas-Vermelle. Objectif, alimenter les rayons de l'épicerie de Bourgoin-Jallieu et de Villefontaine. Le travail avait été effectué bénévolement par Anthony Balaguer agriculteur aux Eparres. Ce bel élan s'est concrétisé récemment par le ramassage des pommes de terre, par une équipe composée de bénévoles du Panier de Léontine et de membres du jardin d'insertion de Boussieu sous la coordination de Frédéric Haeftlen, l'animateur du jardin. Une récolte un peu moins abondante qu'es-



pérée, car entre les pluies du printemps et la canicule de septembre les tubercules ont moins grossi.

Le Sénégal invité à la soirée du Secours Populaire

C'était une idée de Danièle Porta, trop tôt disparue reprise et mise en forme par Diami Diallo et toute l'équipe du Secours Populaire Français, de placer la soirée annuelle sous le thème du Sénégal. Dès le matin, une vraie ruche s'était rassemblée autour de Diami afin de préparer un repas africain dans la tradition. Les amis de l'association, dont de nombreux jeunes, qui avaient répondu nombreux à l'invitation ne regrettèrent pas ce beau moment de convivialité. Danièle Goutaudier rappelait que nous sommes à l'entrée de l'hiver et que le secours populaire est

de plus en plus sollicité pour apporter des secours divers, tant en vêtements qu'en alimentation et cela dans un esprit d'accueil sans aucune exclusive. Au moment de l'accueil, Alain Grauss avait lu un message de Philippe Bertaud, le Président du Comité Local rappelant que la maxime du Secours Populaire « Tout ce qui est humain est notre » indique clairement que ses militants ne sont pas dans une démarche caritative, mais dans celle de redonner de la dignité à ceux qui sont le plus en difficulté.



Le village avec Vladimir et Catherine

Dimanche après-midi, c'était Pandy le clown qui réunissait petits et grands au foyer municipal. Une salle qui a bien failli être trop petite pour accueillir tout le monde. Mais tous étaient venus pour apporter leur soutien à Vladimir et Catherine.



Une famille d'origine Ossète (un tout petit pays coincé entre la Russie et la Géorgie) qui vit en France depuis plus de cinq ans et qui ne peut toujours pas régulariser sa situation. Récemment on leur a même notifié l'obligation de retourner dans leur pays. Un pays qu'ils ont quitté sous la menace de mort, alors que des proches de leur famille avait été assassinés et où leur maison a été confisquée et une autre famille y a été installée. Comment retourner dans ce pays ? Chacun, au cours

de cette après-midi se disait que cela faisait chaud au cœur de voir autant de familles se mobiliser, pour manifester leur soutien à ce couple et à leurs enfants et qui l'ont manifesté en signant une pétition pour témoigner de leur bonne intégration et en apportant une aide financière pour aider la famille à faire appel à un avocat pour déposer un recours. Très émus, les parents remerciaient chaleureusement tous ceux qui ont participé à cette fête de l'amitié.

Les classes 64 – 65 – 66 se rassemblent

Ils ont 70, 71 et 72 ans et ils ont bien l'intention de vieillir le mieux possible. Pour cela, ils ont décidé de se rassembler, d'abord pour être plus nombreux et pour créer un vrai climat de convivialité ou sein de ce groupe qui n'engendre pas la mélancolie. Il faut dire que Rolland Badin, Jean-Charles Marmonier ou Roger Gulliet s'y entendent pour apporter la joie dans un groupe. Après un apéritif au Foyer municipal qui a permis à chacun de se retrouver, direction les Terrasses du Lac à Saint Didier, pour un excellent repas qui a resserré le liens entre les 54 convives.



Les caisses à savon

Cette année encore, fin août, les caisses à savon ont dévalé la route vers Nivolas au départ du château de Quinsonnas. Des bolides qui montraient toute l'imagination de leur créateur.



Bee Api
«le stress et moi»
Dimanche 29 janvier
au Foyer

80 ans, ça se marque

Les conscrits de la classe 56 ont décidé de marquer dignement ce passage à la huitième dizaine et même si certains n'ont pu se joindre au groupe, pour des raisons de santé, l'ambiance n'était pas à la morosité. Direction le lac de Saint Didier de la Tour, où un excellent menu choisi par

le groupe d'organisation a reçu un accueil enthousiaste de tout un chacun. Une pensée était dédiée à Jojo Semanas toujours cloué au lit depuis de nombreux mois. Et pour finir l'après-midi, tous se retrouvèrent au club des retraités pour disputer une coinche ou bavarder tranquillement.



Don du Sang

L'Amicale lance un appel aux donneurs de sang



L'Amicale des donneurs de sang locale ne faisait pas exception à toutes les autres de la région qui enregistrent un tassement du nombre des dons. C'était le constat un peu amer que dressait Alain Guerrier, le Président, en présence de Jocelyne Faure, la secrétaire et de Colette Deroux-Dauphin la trésorière. C'était un constat, certes, mais dont l'amicale ne voulait pas se contenter, aussi, le Président a-t-il lancé un appel à tous ceux qui n'ont pas encore franchi le pas de donner leur sang, en précisant que le don est désormais très sécurisé et ne présente aucun risque ni pour le donneur, ni pour le receveur. Il invitait également les donneurs à venir régulièrement aux quatre collectes organisées dans l'année. D'autant que l'Établissement Français du Sang envoie des SMS pour rappeler la date.

La dernière collecte du don du sang : un bon cru !



Avec soixante donneurs qui se sont présentés à la dernière collecte organisée par l'Établissement Français du Sang à la salle des fêtes, l'Amicale renoue avec les bons chiffres des années précédentes. En effet, on avait noté depuis au moins deux ans à un fléchissement des dons. Le Président Alain Guerrier se félicitait de ce bon résultat, d'autant que 11 nouveaux donneurs ont participé à cette collecte. Il remerciait tous les donneurs en les invitant à continuer leur geste lors de la prochaine collecte.

Trois clientes gâtées par les commerçants nivolaisiens

Le magasin Vival avec Fadhi-la Laribi, le traiteur Bertrand Carret Bonhomme et Nathalie Granger, esthéticienne de l'Instant Magique avaient décidé de s'associer à l'opération lancée par la CCI Nord-Isère «Mon achat crée mon emploi». Au nom de la CCI, Christophe Carron rappelait que le but de l'opération est d'insister sur le fait que le commerce et l'artisanat créent de nombreux emplois de proximité et de faire découvrir aux clients tout ce qu'ils peuvent trouver, en produits de qualité au plus

près de chez eux, et ce faisant, de faire vivre ces commerces et services de proximité. Les trois commerçants remettaient alors aux trois clientes tirées au sort, un filet de produits locaux. Michel Rival, le Maire, accompagné de son adjoint à l'économie, Gilles Gentaz, rappelait que la commune a toujours fait appel aux commerçants et aux artisans locaux et que la CAPI a pris des dispositions pour permettre aux artisans locaux d'accéder aux marchés publics.



Petit geste héroïque

Au printemps 1944, l'armée allemande avait installé le long de la route, en différents points importants, des panneaux en bois carrés de 30 à 40cm de côté, de couleur blanche avec une bordure noire, portant en gros caractère en son milieu, la lettre Q accompagnée du chiffre 1 ou 2 en caractères plus petits (c'était Q1 ou Q2).

Je n'ai jamais su à quoi pouvait bien servir cette signalisation. Un après-midi, en me rendant à notre terrain de la Plaine, par l'Allée des Mûriers, je

croisais une équipe de soldats allemands en train de fixer un de ces panneaux sur le pont de l'Agny, à côté de la scierie Rabatel.

En repassant à cet endroit, un peu plus tard, je vois Eugène Fabris en train de démonter ce panneau pour le jeter dans la rivière.

Il faut rappeler qu'Eugène Fabris a été tué au combat pour la libération et que son nom est inscrit sur le monument aux morts.

Henri Robert

Du nouveau à l'auto-école !



Depuis le 1^{er} juillet 2016, Mickaël Domas et Angélique Terzariol, deux amis, sont à la tête de la nouvelle auto-école de Nivolas-Vermelle «Mickel'Ange conduite» située dans le centre commercial du village. Ils succèdent à Guy Chauvin. Tous deux ont une bonne expérience derrière eux. Angélique est diplômée depuis 11 ans et Mickaël depuis 4 ans. Pour la petite histoire, Angélique a été la formatrice de Mickaël et ils arrivent de Crémieu. Dès leur arrivée, ils ont réaménagé la salle de cours qui a pris un air de salle de cinéma avec ses fauteuils rouges. Il est aussi possible de travailler son code sur internet. Pour les cours de conduite, les élèves peuvent être pris à leur domicile ou au lycée. Les cours sont aussi proposés pendant la pause méridienne. L'apprentissage se fait sur des véhicules Renault «CAPTUR». Les élèves viennent pour une grande part des communes du Val d'Agny mais aussi de Bourgoin. Certains sont des lycéens du Ly-

cée Saint Marc. « Mickel'Ange conduite » propose la préparation du permis B, la conduite accompagnée à partir de 15 ans avec possibilité de passer le permis dès 17ans ½. Mais attention, le jeune conducteur ne sera autorisé à conduire seul qu'à partir de 18ans. Ce nouveau dispositif et l'arrivée de 2 moniteurs qui augmente l'amplitude horaire des cours permettent aujourd'hui à Nivolas, de passer plus rapidement son permis. Le permis à 1€ par jour est aussi proposé pour les moins de 25 ans qui n'ont jamais passé le permis. «Mickel'Ange conduite» propose également des cours de perfectionnement pour des personnes ayant le permis mais



qui n'ont pas conduit depuis longtemps. Angélique et Mickaël projettent de proposer la préparation du BSR(brevet de sécurité routière) ou permis AM, le permis moto et le permis remorque.

GUILLARD Paysage

espaces verts et aménagements extérieurs



Tom Guillard nous reçoit avec simplicité dans son bureau de Nivolas-Vermelle. Ce jeune et dynamique entrepreneur très sympathique au demeurant nous parle de son entreprise et de son métier qu'il pratique avec passion.

Diplômé de l'enseignement agricole avec un CAPA d'aménagement extérieur, il approfondit son savoir faire dans différentes entreprises de la région. En 2013, il décide de franchir le pas et de créer sa propre entreprise à Nivolas-Vermelle. Son professionnalisme, son sérieux, malgré des débuts difficiles lui permettent de progresser rapidement et de se faire une clientèle fidèle. Aidé bientôt de deux employés, il étoffe petit à petit son offre pour pouvoir répondre à toutes les demandes d'aménagement extérieur. Il rachète même 2 entreprises pour élargir sa clientèle, mais aussi pour compléter son matériel et son parc

d'engins qui lui permettent de se diversifier. Il peut répondre aujourd'hui aux désirs divers de sa clientèle dans de nombreux domaines : tonte de pelouse, taille de haies, élagage d'arbres (tout cela avec soins précise t'il !), création et entretien de massifs, plantations de fleurs et d'arbustes, entretien de jardins, désherbage manuel. Mais aussi, une vaste gamme de services qui vont de la création de chemins en concassé ou pavés, à la pose de bordure, de clôtures, de petites maçonneries extérieures, de création de plages de piscine et enfin de toutes créations et aménagements en bois très à la mode actuellement. Tom Guillard est à votre disposition pour toutes demandes de travaux particuliers et pour vous fournir gratuitement des devis.

GUILLARD Paysage

Tom Guillard
502 avenue de Ruffieu
38300 Nivolas-Vermelle
Tél. : 06 73 06 68 18
guillard.paysage @ gmail.com



La Beaujolais nouveau est arrivé à Nivolas-Vermelle

Jeudi 17 novembre, Fadila, la gérante du magasin VIVAL de Nivolas-Vermelle, avec son sourire habituel, invitait ses clients à fêter l'arrivée du Beaujolais nouveau. Autour du buffet, dans une ambiance conviviale, le verre à la main, chacun commentait le Beaujolais et la vie du village. La légèreté du ton contribuait à une ambiance où la bonne humeur prenait une large place.



Les retraités vous attendent le vendredi



Si le club des retraités n'existe plus en tant qu'association, la salle est toujours ouverte tous les vendredis après-midis pour ceux qui souhaitent taper un carton, pratiquer des jeux divers ou tout simplement rencontrer des amis dans un cadre convivial. Alors, n'hésitez pas à faire un petit pas pour passer un bon moment. Pour ceux qui aiment la pétanque ou la lyonnaise, rencontre également tous les mardis après-midis au stade. Alors, plus d'excuse pour rester chez soi, même si vous n'êtes pas retraité, vous serez bien accueilli.

Comment Nivolas s'est bâti au fil d'un siècle

Saisissant le thème des journées du patrimoine, sur la citoyenneté, la commission culture de la commune, animée par Graziella Bertola-Boudinaud, adjointe, avait décidé de retracer l'histoire des bâtiments qui entourent la place du village. Eglise, Mairie, Salle de Patronage devenue le Foyer, Salle des Fêtes, le Couvent, devenu club des Retraités et bureau de Poste, le Monument aux morts... Autant de bâtiments pour lesquels des recherches historiques avaient été menées par Franck Piraudon et Roger Dolin, à travers les

archives communales de Nivolas et de Sérézin et les archives départementales. Des monographies très documentées étaient présentées dans la première salle des fêtes de la commune installée au deuxième étage de la mairie. Une salle d'autant plus intéressante qu'elle est dans son état d'origine, avec les inscriptions sur les murs, datant de la guerre de 14-18, où le bâtiment servit d'hôpital de l'arrière, et où était exposé l'appareil de cinéma de 1924 puisque la salle avait abrité, jusqu'à 1939, le cinéma éducateur de l'Amicale Laïque.



Les visiteurs ont été à la fois surpris et passionnés par toutes ces découvertes.

Un prochain rendez-vous est donné pour la SAISON PATRIMOINE du pôle métropolitain

« Aventurez-vous chez vous ! » **samedi 22 avril 2017**. Le samedi à 17h00 visite théâtralisée à la salle des fêtes, suivie de la visite de l'expo au second étage de la mairie

Une soirée cabaret dopante !

Les rires et les applaudissements ont envahi pour une soirée, samedi 26 novembre, la salle des fêtes de Nivolas transformée en Cabaret. Pour la troisième des « Soirées de Nivolas », un public nombreux et enthousiaste avait répondu à l'invitation de l'Equipe de « De quoi j'me mêle » d'Eclosé-Badinières. Ces artistes amateurs ou professionnels, adultes ou enfants, musiciens, chanteurs, comédiens proposaient un menu varié composé de chansons légères, de différentes recettes pour annoncer une mauvaise note à son père ou d'un extrait de discours de Jean Jaurès... La tonalité de la soirée invitait à «... rester debout parce que l'on veut vivre, rester debout parce que ça fait du bien !»



Des nouvelles du côté de la bibliothèque...

Horaires : Mardi 15h45-18h - Mercredi 14h-18h (fermée pendant les vacances scolaires) - Jeudi 15h45-18h - Samedi 10h-12h

Les abeilles, reines de l'exposition à la Bibliothèque

Une exposition riche et diverse a attendu les visiteurs à la Bibliothèque jusqu'au 29 octobre. Une exposition bâtie sur la rencontre de plusieurs amis des abeilles. D'abord l'équipe de la Bibliothèque, animée par Stéphanie Gallay qui a rassemblé les panneaux didactiques élaborés par le Service de la Lecture du Département de l'Isère et choisi tout un éventail d'ouvrages consacrés à la vie des abeilles et à leur utilité. Ont également participé à l'élaboration de cette exposition des apiculteurs, Lionel Colomb, Gérard Moyroud et Robert Betka et une apithérapeute, Claudette Cartabas-Raynal, reconnue pour ses ouvrages sur l'utilisation des produits de la ruche dans le maintien en bonne santé. Celle-ci a déjà largement communiqué son enthousiasme aux enfants des écoles qui ont entraîné leurs parents, car le texte est réellement tout public.

Lors du vernissage Graziella Bertola-Boudinaud remerciait vivement tous les intervenants tandis que Michel Rival, le Maire rappelait que la commune a délibéré en Juillet pour demander instamment l'interdiction des néonicotinoïdes, ces insecticides tueurs d'abeilles, car sans abeilles, nous n'aurons plus de fruits, plus de fleurs etc... Une délibération très appréciée par les apiculteurs et tous les amis des abeilles.



Après une première exposition autour de la vie des abeilles, la mezzanine de la biblio-

thèque a accueilli une nouvelle exposition en lien avec les commémorations du 11 novembre «La vie du soldat dans les tranchées». Plusieurs classes de l'école élémentaire sont venues découvrir ce pan de notre histoire commune. L'année 2016 se termine par une exposition de photos sur les marchés de Noël en Alsace.

A la bibliothèque, l'année débutera avec l'exposition «Lumière sur la BD, technique du 9ème art» accompagnée d'une soirée BD le 13 janvier à 20h00 animée par la librairie «Bulles de Vienne».

En février autour de la Saint Valentin, Catherine Fériol, conteuse, reviendra pour une soirée « Contes coquins ». Pascale Dendleux, peintre nivolésienne présentera ses œuvres du 7 mars au 3 avril.

Toute l'équipe de la bibliothèque vous souhaite de joyeuses fêtes.

Association pour la protection de l'église de Vermelle

Le 2 octobre, les Musiciens du Louvre clôturaient les saisons de Vermelle 2016 avec un magnifique concert de musique baroque, laissant la petite église de Vermelle s'endormir pendant la saison d'hiver.

Elle se réveillera en avril 2017, pour offrir un programme varié et de qualité : expositions, peinture, poésie, concerts.....

L'assemblée générale de «l'association pour la protection de l'église de Vermelle» se tiendra le samedi 18 février 2017 à 10 heures au Club des retraités à Nivolas-Vermelle. : l'occasion de venir découvrir les différentes manifestations des saisons de Vermelle 2017, en présence des Artistes.

Les Musiciens du Louvre ont enthousiasmé le public

Quel cadre pouvait le mieux convenir pour accueillir les Musiciens du Louvre de Grenoble, que la vieille église de Vermelle perchée sur sa colline ? C'est dans le cadre du programme de diffusion musicale « Les Allées Chantent », organisé par le Conseil Départemental, que Suzanne Badin, la présidente de l'Association pour la Protection de l'Église de Vermelle a pu accueillir ce concert. La formation composée de quatre musiciens, un alto, un hautbois et une basse continue tenue par le violoncelle et le clavecin a pu inscrire quatre sonates donnant un éclairage sur la musique baroque allemande. Une période où la musique atteint un sommet de perfection tant dans la composition que dans le dialogue des instruments. Passant des mouvements lents empreints de mélancolie à des mouvements très dansants, la formation de chambre et surtout Nicolas Mazzoleni à l'alto, ont visité des pièces de la famille Bach, de Telemann et Johann Gottlieb Janitsch dont ils ont repris le second mouvement devant l'enthousiasme du public qui leur a fait une véritable ovation.



Le patrimoine de la vieille église de Vermelle

Si lors des expositions ou des concerts chacun peut admirer les statues, et le mobilier restauré de la vieille église, pour les journées du patrimoine, Suzanne Badin et l'équipe de l'Association pour la Protection de l'Église de Vermelle avaient décidé de sortir des armoires les objets liturgiques qui constituent le trésor du lieu de culte. Les vêtements liturgiques étaient mis en valeur

sur des portants tandis que les objets précieux comme les ciboires ou les ostensoirs, étaient visibles, mais en sécurité dans une vitrine. On pouvait également admirer des « canons » qui se posent sur l'autel ou des livres du XVIIIème et XIXème siècle. Une belle occasion de voir ce patrimoine qui a fait l'objet d'un inventaire précis par les Services de la Conservation du Patrimoine en Isère.



39^{ème} exposition de peinture
organisée par l'ALEP Arts et Culture
et la municipalité

Du samedi 4 mars au lundi 6 mars - à la salle des fêtes

Invitée d'honneur : Dominique Vin-Vauthier

L'Alep Arts et culture, une association pleine de projets



Graziella Bertola-Boudinaud peut être une présidente heureuse puisque des représentants de toutes les sections avaient répondu présents à son invitation à l'Assemblée Générale annuelle. L'occasion de jeter un coup d'œil dans le rétroviseur de la saison passée, avec des sections qui ont toutes atteint leurs objectifs : deux ateliers théâtres qui ont vu leurs participants progresser, tant en Ados-adultes qu'en section enfants, un atelier dessin et un atelier peinture, où la convivialité règne en maître ce qui n'empêche pas d'avoir des exigences sur les productions et un atelier de scrapbooking où les membres ont plaisir à se

retrouver, pour créer, mettre en valeur et discuter.

Mais le débat portait aussi sur les prévisions d'activités pour la saison prochaine. En plus des trois activités que nous avons déjà évoquées dans le compte-rendu, deux sorties culturelles sont arrêtées. Une sortie conférence au musée de Grenoble, le dimanche 8 janvier pour découvrir l'exposition Kandinsky et mi-septembre, la visite de l'exposition Cézanne à la Fondation Gianadda à Martigny, une sortie pour laquelle il faudra s'inscrire tôt pour avoir des places. Enfin, l'Association continue de proposer des abonnements à tarif réduits pour les soirées de Nivolas.



Marie Dragic, conte et mime



Les enfants étaient invités par la bibliothèque municipale à une nouvelle rencontre avec Marie Dragic, lors d'une soirée contes en pyjama. Une rencontre qui a

été à nouveau couronnée de succès puisque la salle d'animation du restaurant scolaire était archi-comble, les enfants ayant apporté doudous et couvertures

et les parents ne boudant pas le plaisir de profiter de cet excellent spectacle. Marie Dragic a su captiver son auditoire par son don de conteuse et dans la première partie de la soirée, intitulée « mon corps est ma maison », le conte était accompagné de mimes, la comédienne se transformant littéralement à chaque passage. Avec la seconde partie, à partir du très beau conte, « l'arbre généreux » on retrouvait les préoccupations de Marie Dragic, amoureuse des arbres, de la forêt et de la nature, autant de thèmes accueillis avec



enthousiasme par les enfants. Et comment mieux fêter ce corps qu'en finissant en dansant et en accompagnant les expressions corporelles de Marie Dragic. A la fin, chacun repartait avec son nez de clown distribué par Stéphanie Gallay et les bénévoles de la bibliothèque.

Le festival «Itinérances Tsiganes» de passage à Nivolas-Vermelle !

Mercredi, dans une ambiance Jazz manouche, le public de la salle des fêtes de Nivolas est resté plus d'une heure sous le charme des contes, de la voix et du violon de Zaïdi Diab. Accompagnée à la guitare par Mathieu, Zaïda a conté l'histoire du vannier manouche qui a sauvé la petite fille à la tache ou Gaïga qui est transformée en violon parce qu'elle refuse de se marier à un vilain vieux ou encore Louki avec son lance-pierre et le géant qui répond à la question « pourquoi y-a-il des voyageurs ? ». Zaïda partage ainsi de nombreux éléments de sa culture manouche. Avec la qualité artistique de ce spectacle, cette soirée fut un grand moment de partage, d'échange et de rencontres !



L'histoire en chansons avec Lionel Fenoy

Un spectacle pour commémorer le 11 novembre à Nivolas. Une soirée riche en apprentissage où Lionel Fenoy a emmené un public enthousiaste pour un voyage historique en chansons.

Dans le cadre des soirées de Nivolas, Michel Rival, Graziella Bertola-Boudinaud avec la commission culture de Nivolas-Vermelle accueillait Lionel Fenoy à la salle des fêtes pour une causerie autour des chansons de poilus. Ce passeur de mots, illustre avec des chansons et de la poésie des réponses à des questions importantes. Comment et pourquoi en 1914 tant de soldats sont partis

au front « la fleur au fusil » ? Comment les chansons aidaient les soldats à supporter l'horreur des tranchées ?

Des chansons qui réveillaient des souvenirs d'enfance, des chansons de notre patrimoine collectif. Pour certaines qui semblaient anodines Lionel Fenoy nous aidait à en percevoir les dessous. Au répertoire, des chansons de commande passées par la censure, des chansons, des parodies écrites par les poilus dans les tranchées parfois elles aussi victimes de la censure. Dans la salle des fêtes, les mots ont vibré « hors de leur lit de papier » pour apporter à l'oreille



du public, de l'émotion, de l'humour, du désir et pour participer au devoir de mémoire.

A la fin du spectacle, la tension était si forte que l'ensemble du public est resté pour partager le verre de l'amitié avec Lionel Fenoy.

Vente de Boudin avec l'ACCA

Dimanche 29 janvier - au Foyer



Loto de Boussieu

Dimanche 12 février - à la salle des fêtes

Théâtre, "Le langage des sentiments" par la Troupe - Samedi 4 février 20h30 - à la salle des fêtes

Chansons, poésies pour la première des «Soirées de Nivolas»

Pour la première des « Soirées de Nivolas », la salle des fêtes était comble. Le public enthousiaste a savouré les chansons interprétées en première partie par MEX, auteur compositeur originaire de Saint Chef. Chacun ouvrait grand ses oreilles pour savourer des textes à la fois sensibles et drôles. Des textes accompagnés à la guitare pour lesquels MEX a soigneusement choisi chaque mot. La chanson du yaourt à l'abricot ou la poé-

sie écrite essentiellement avec les noms des départements français conjuguent humour et poésie. Mex présentait des chansons de son album « Vivre c'est maintenant » et de nouveaux textes. En seconde partie avec Donoré, lauréat du trophée Serge Gainsbourg, le charme a continué d'opérer et le public est resté attentif jusque tard dans la soirée. Avec Donoré, les mots claquent, la voix apostrophe pour des chansons

à la fois fines, drôles et sensibles. La sensibilité et la pertinence apparaissent quand Donoré dépeint la condition humaine notamment avec les textes de son dernier album « L'amour en deux ». Deux artistes talentueux et généreux, deux musiciens qui pour une soirée ont partagé leurs histoires et leurs émotions avec le public nivolaisien avant de clore la soirée autour du verre de l'amitié.



Un camion des contes très festif

C'est la semaine des conteurs amateurs et l'association berjalienne « Il était plusieurs fois » n'a pas manqué de faire partager sa passion aux enfants du territoire. A Nivolas, le camion s'était installé à la sortie des écoles, dans un coin de jeux déjà très investi par les enfants et les jeunes de tous âges. Les conteuses installaient l'espace pour le spectacle au milieu des jeux des enfants intrigués. Déployant les portants,

les coussins et les guirlandes, elles attiraient les petits comme les grands, dans une ambiance bon enfant et festive. Les parents n'ont d'ailleurs pas regretté d'accompagner leurs enfants et n'ont pas boudé leur plaisir de participer au spectacle. Les conteuses, avec beaucoup de métier, ont su accrocher le public par des contes où chacun anticipait la suite, donc rentrait à plein dans l'histoire. Pendant ce temps, les



plus petits étaient invités à découvrir des histoires à leur portée, dans le camion lui-même. Une vraie fête des contes.



Solution
des mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	S	A	X	O	P	H	O	N	E	S
2	O	P	I	N	I	O	N		N	U
3	P	P		C	A	N	T	A	T	E
4	R	A	T	E	N	T		C	R	U
5	A	R	A		O	E		T	E	R
6	N	A	B	O	T		C	I	L	S
7	O	T	L	H	E		R	F	A	
8		S	I	E	S	T	E		C	M
9	U		E			A	U	S	S	I
10	S	E	R	I	E	U	X			L

«Rando des saveurs»
avec L'EGNV et le Soudes écoles
Dimanche 2 avril - au Foyer

**Dîner
dansant
du BGN**
Samedi 11 février
à la salle des fêtes



**Nettoyage
de printemps
sur la commune**

Samedi 25 mars
RDV à 9h00 au foyer



Le Club Sportif Nivolésien, une école de la Vie...

Dans un précédent article nous vous avons présenté la mise en place du Programme Educatif Fédéral, plus communément appelé le PEF. Il s'agit, pour le représenter rapidement d'un projet lancé par la fédération française de football, qui vise à donner une direction similaire aux clubs dans l'apprentissage des valeurs éducatives. Ce projet s'étend sous différentes thématiques qui sont : la santé, l'engagement citoyen, l'environnement, le fair-play, les règles du jeu et l'arbitrage et enfin la culture foot.



Cet article a pour but de vous présenter succinctement les différentes interventions que nous avons déjà réalisées lors de ce début de saison. **Les deux premières actions que nous avons réalisées étaient à destination des plus jeunes.**

Le comportement du Footballeur

Les joueurs du Foot d'Animation (5 à 10 ans) ont eu une intervention sur les comportements du footballeur (santé). Leurs Objectifs étaient d'apporter leur aide à « Dédé » un nouveau footballeur imaginaire, dans son initiation au football en lui donnant des conseils sur comment faire son sac, sur comment manger, s'hydrater, dormir et choisir son matériel en fonction du terrain sur lequel on joue. Au total 70 joueurs et joueuses, ont participé à cette action et ont défini ensemble des règles de santé communes à tout footballeur.

La Construction de la Charte de Vie

Les U13 G et les U15 F étaient réunis pour recréer et réécrire ensemble la charte de vie du club en prenant pour base les 5 valeurs de la fédération (plaisir, respect, engagement, tolérance, solidarité) et les 3 valeurs du club (respect, formation, convivialité). 30 joueurs et joueuses qui travaillent ensemble autour de la création de règles de vie communes avec comme fil rouge les « valeurs »

L'Intervention Arbitrage

La dernière intervention que nous avons réalisée était à destination de toutes les catégories. Cette action avait pour but de discuter des règles du jeu et de l'arbitrage. C'est Nicolas BROTONS Conseiller Technique Départemental en Arbitrage (responsable du développement de l'arbitrage en Isère) qui a animé cette soirée.

A notre grand bonheur, beaucoup de joueurs et joueuses ont répondu présent à cette intervention.



Les objectifs de l'intervention étaient les suivants :

- Sensibiliser les licenciés aux règles du jeu et à l'arbitrage.
- Prévenir des conduites nocives à l'image du football et du sport en général

La portée de l'intervention a dépassé nos espérances puisque plus de 130 personnes ont participé à l'action, un record en Isère pour une intervention menée par un club dans le cadre du PEF.



Côté Sportif :

En cette saison 2016-2017, un des objectifs majeurs du CSN est d'entrer dans la démarche de labélisation. La fédération française de football propose d'octroyer des titres de reconnaissance (le Label) aux

clubs ayant une démarche de formation favorable à un apprentissage de qualité du football et de ses valeurs. Pour cela l'ensemble des éducateurs se sont réunis le samedi 29 Octobre. L'objectif était de réaliser un audit de notre association afin de pouvoir répondre de manière optimale à la

demande des adhérents mais également de mesurer l'écart qu'il pourrait exister entre notre fonctionnement et celui préconisé par le cahier des charges du Label. Réunion riche et instructive qui permettra nous l'espérons, au club du petit canard d'obtenir cette reconnaissance fédérale.

Tournoi en salle du CSN - Dimanche 22 janvier - au gymnase

Reprise pour le badminton club

Après une longue coupure estivale de 3 mois, le badminton a pu reprendre au lycée St Marc. Les fous du volant bénéficient de 2 séances par semaine, le lundi et le jeudi soir hors vacances scolaires.

Cette année, les 80 inscriptions ont été vite clôturées avec l'arrivée en masse de nouveaux joueurs.

Le club de badminton de Nivolas Vermelle se porte bien.



Evolution du sport à Nivolas

Après que notre tentative de maintenir une équipe de Football à Nivolas ait lamentablement échoué en 1951, j'ai commencé à pratiquer le judo.

Le Club de Judo le plus proche de chez moi, au centre de Nivolas, se trouvait à la Tour du Pin, soit à 15km et je m'y rendais à vélomoteur en passant par Ruy, pour tous les entraînements.

En janvier 1952, avec sept copains judokas de la région bergusienne, nous avons fondé le judo-club de Bourgoin-Jallieu.

En mettant des affiches pour ce club dans les bistrotts de Nivolas, j'ai dû expliquer ce qu'était le judo, mais je ne pensais pas que ce sport quasi inconnu, allait avoir une telle importance dans mon village.

J'ai cessé la pratique du judo en 1955 lorsqu'à Nivolas un groupe de jeunes passionnés de football m'a contacté pour fonder le CSN, dont j'ai été le président jusqu'en 1959.

J'éprouve une émotion admirative en voyant à l'heure actuelle l'importance du CSN et du judo-club et je ne peux que souhaiter, à ces deux clubs, une bonne continuation pour un bel avenir.

Henri Robert

Alep Plein Air

Le temps sonne la fin de la saison riche et colorée.

Nous avons parcouru les sentiers pédestres, le regard charmé par ces belles échappées, nos têtes remplies de ces belles choses que nous offrent la nature.

Tel que le glacier du Grand Méan en Hte Maurienne et ses bouquetins, ou pourquoi pas les Canaux de Valence, les ruines du Château de St Peray sans oublier notre campagne...



Pour terminer par une agréable journée entre balade et restaurant à Bonnefamille.

N'oublions pas la rando semi-nocturne où tous les randonneurs ont profité d'une belle fin de journée automnale.



Le calendrier des sorties neige est prêt vous pouvez le consulter sur le site.

Nous sommes en mesure d'inscrire des non adhérents pour les sorties en car.

Toutes les informations sur le site <http://sitealep.e-monsite> - Tél. 06 89 30 05 77

Permanence salle foyer le mardi 18h30-19h30



«Country S.T.A.R.»



L'association "Country S.T.A.R." a bien repris l'année en accueillant avec plaisir de nouveaux membres, qui partagent la passion de la musique country.

Dimanche 20 Nov. un après-midi dansant, a été organisé, au profit du Téléthon 2016. De nombreuses associations de la

région ont répondu présentes, et nous les remercions.

Samedi 3 décembre nous avons animé le repas du Téléthon au gymnase de Nivolas et fait découvrir la danse country avec Nathalie qui a proposé une initiation, à la portée de tous.

Après-midi dansant avec la Country

**Dimanche 22 janvier
et Dimanche 2 avril**
à la salle des fêtes

Pourquoi pratiquer le stretching ?



Les bienfaits du stretching sont nombreux.

Il procure bien-être et détente tout en améliorant le métabolisme et la performance musculaire :

Meilleures mobilité des articulations et souplesse articulaire, renforcement des muscles posturaux, meilleur contrôle de la respiration, meilleure concen-

tration, correction des mauvaises postures, anti stress...

Des exercices pratiqués sur musique douce de fond, pour allier plaisir, détente et amélioration de l'état physique et mental.

Pratiquer le stretching à Nivolas, c'est possible le mercredi matin au gymnase de 10h00 à 11h00.

On danse à Nivolas



Du nouveau cette année à Nivolas, des cours de danse sont proposés les mercredis après-midi à la salle des fêtes de 14h à 19h par l'association «L'Agny's Rock and Jazz».

Fondée en 1999 à Eclouse-Badinières, elle propose au plus grand nombre une offre de Danse depuis l'âge de 4 ans à l'âge adulte : Eveil à la Danse, Modern Jazz, Hip Hop, Zumba, ainsi qu'un Groupe Concours qui participe à des concours de Danse Régionaux.

Sa vocation associative, permet d'offrir des cours de qualité, à des conditions attractives que seul un mode associatif peut offrir. Nos communes évoluent dans un territoire commun et savent collaborer avec leurs acteurs associatifs. C'est ainsi que les cours sont devenus possibles pour les Nivolésiennes et Nivolésiens.

14 heures de cours sont dispensées aux adhérents chaque

semaine (hors vacances scolaires) 5h à la salle des fêtes de Nivolas, 9h à la salle polyvalente d'Eclouse-Badinières.

Cette année, l'association compte 160 membres venant de 14 communes différentes.

Notre unique salariée Morgane Bonazzi, professeure de danse, assure elle-même tous les cours avec professionnalisme et bonne humeur. Elle nous offre chaque année un superbe gala et contribue aux belles récompenses des concours auxquels participent plusieurs fois par an nos danseuses du «groupe concours».

Le spectacle de fin d'année se tiendra à nouveau à la salle de spectacle de Nivolas-Vermelle le week-end du 3-4 juin 2017. A vos agendas !

Pour plus d'infos prendre contact sur agnysrockandjazz@yahoo.fr

Carton plein au Basket

En dépit de manifestations qui auraient pu concurrencer la soirée et d'une météo peu engageante, le Basket Club a rempli les objectifs qu'il s'était fixé. Il faut dire que l'équipe de Cyrille Auberger, renforcée par Stéphanie Billard et Nadège Devoldère, ainsi que les joueurs, les entraîneurs, les membres du bureau étaient sur le pont et du coup, le gymnase était pratiquement comble au démarrage des parties. L'équipe bien rodée, com-



posée de Jérôme Mouloud au tirage, d'Evelyne Mouloud et de Ludovic Mathieu a su mener rondement l'animation des parties, afin que l'intérêt ne se disperse pas jusqu'au bout de la soirée.

Le Sou des écoles du Village

Après de nombreuses années de vitalité et d'enthousiasme, l'assemblée générale du 16 septembre 2016 a été comme un choc : comment une si petite équipe va faire face aux attentes des écoles, financées par de nombreuses manifestations centrées sur les enfants ?

Centenaire et après avoir traversé deux guerres, le Sou des Ecoles a toujours pu apporter son aide aux enfants et nous comptons continuer. Grâce à une communication renforcée, un électrochoc a bien eu lieu et des parents essentiellement de maternelle sont venus renforcer les effectifs.

L'année dernière, la Kermesse de l'école avec ses attractions, la randonnée des saveurs avec l'EGNV, le Carnaval avec son défilé de costumes, le vide grenier de janvier, l'arbre de Noël, et le loto ont permis avec l'aide des cotisations de début d'année de financer de façon équilibré :

- Jusqu'à trois sorties par classe pour les classes d'élémentaires pour un budget total de plus de 8500€,
- Pour les Maternelles, des activités pédagogiques, spectacle à l'école et une sortie à la Ferme pour tous les enfants pour environ 4100€.

Nous avons pu répondre favorablement aux premières demandes des enseignants dans le cadre de leurs projets pédagogiques, mais nous restons vigilants quant à la suite des demandes à financer pour cette année scolaire 2016 2017 qui portent à ce jour sur :

- Les Maternelles (87 enfants) : une sortie à la ferme des Eparres et de fin d'année, des animations à l'école (dentaire, Kapla), du matériel (Budget estimé à + de 4.200€ à financer par le Sou).
- Les Primaires (130 enfants) : dans l'attente du projet pour les classes (Budget pour le Sou à financer estimé à 8500€)

Parce que le Sou des écoles ne peut pas fonctionner sans bénévole, je remercie à la fois les 6 nouveaux membres actifs qui nous ont rejoint ces dernières semaines ce qui porte le nombre de membres actifs à 14, ainsi que tous ceux, membres et bénévoles, qui continuent à s'investir, à donner de leur temps pour la pleine réussite de toutes nos manifestations.

La belle soirée du Loto

La soirée LOTO du samedi 19 novembre a été exceptionnelle car malgré plusieurs concurrents proches, le gymnase municipal a réuni presque 400 joueurs.

J'en profite ici pour remercier chaleureusement tous nos partenaires : les Commerçants et Entreprises de Nivolas et d'ailleurs, mais aussi l'investissement de tous les membres actifs du Sou et les bénévoles pour préparer et ranger tous les équipements utilisés. Ces éléments réunis, nous ont donc permis d'accueillir dans de très bonnes conditions tous les amateurs de Loto.

C'est déjà Noël

L'Arbre de Noël du vendredi 09 décembre réunira tous les parents et enfants qui assisteront aux chants des enfants de la maternelle sous la houlette des enseignants. Les enfants de l'élémentaire ne seront pas oubliés et tous sont cordialement invités à venir partager avec nous la magie de Noël et les surprises prévus ce soir-là.

Et la Suite ?

Je vous donne rendez-vous le **29 janvier 2017 au Gymnase pour la 7e édition du Vide grenier** dès 06h00 du matin pour les plus courageux des exposants et de 08h00 à 17h00 pour tous les visiteurs. Nous vous souhaitons aussi nombreux et même plus que le millier de personnes venu l'an passé.

Une buvette et une restauration rapide seront proposées. A l'heure où j'écris ces lignes le chef prépare encore sa recette ! A suivre...

Le formulaire d'inscription (Particulier ou Professionnel) vous sera envoyé en version dématérialisé sur simple demande de votre part par retour de mail.

Pour nous contacter : lesouvidesongrenier@gmail.com

Des formulaires d'inscription seront également disponibles en Mairie.

Le Sou est à la page sur Facebook Retrouvez nous sur : Sou des écoles Nivolas Vermelle



A noter sur votre calendrier !

- **Dimanche 29 janvier 2017** - 7e édition du Vide grenier au Gymnase municipal dès 06h00 pour les exposants et 08h00 à 17h00 pour le public.
- **Samedi 17 février 2017** - Bal masqué dans la salle des fêtes de Nivolas Vermelle à partir de 18h00.
- **Dimanche 02 avril 2017** - 6e édition de la Randonnée des Saveurs - Marche et VTT associé à l'EGNV. Point de Départ au Foyer municipal.
- **Samedi 24 juin 2017** - La kermesse au Stade municipal
- **Vendredi 15 septembre 2017** - Assemblée générale au Foyer municipal

L'association loi 1901 à but non lucratif du Sou des Ecoles a pour vocation de financer les projets pédagogiques (Voyage de découverte, Classe de neige, Classe verte, Achats de matériel...) des enseignants des écoles primaires et maternelles de Nivolas Vermelle.

Bienvenue à tous les bénévoles, les parents qui souhaitent rejoindre la dynamique et très sympathique équipe du Sou des Ecoles de Nivolas Vermelle, qui se mobilise toute l'année pour organiser des manifestations innovantes et de qualité pour récolter ainsi des fonds. N'hésitez pas à nous contacter : il suffit d'un simple geste, d'une initiative, d'une idée pour nous aider.

Si les températures sont restées très clémentes, l'hiver pourrait bien arriver, nous rechercherons avec plaisir la chaleur avec les bons petits plats d'hiver.

Au nom du Sou des Ecoles, je vous souhaite à vous et à tous vos proches d'excellentes fêtes de fin d'année.



Les TAP à Nivolas-Vermelle

Le théâtre

Présentation d'un des groupes TAP théâtre composé d'élèves de CE1 à CM1, cette intervention se déroule chaque lundi de 16h20 à 17h20 avec 12 enfants qui s'inscrivent par cycle de vacances à vacances.

Les interventions sont dirigées par Bruno de l'association De Quoi J'me Mêle.

Voici une présentation de l'atelier théâtre avec les mots des enfants :

«A l'atelier théâtre on y fait des jeux, on invente des personnages. On joue à la maîtresse, à la grande sœur, au cow-boy, à la mémé. On imagine qu'on se promène dans les rues, au parc ou sur un cheval. Parfois on se déguise.

Une Scène c'est une histoire de théâtre comme la scène du cheval qui tombe ou de la mémé qui fait du sport. Une scène c'est aussi du plancher avec des coulisses où on joue des scènes de théâtre.»

Pour le périscolaire les objectifs pédagogiques fixés par le coordinateur et les intervenants sont :

- Sur le comportement : développer l'attention et la concentration, apprendre à canaliser son énergie, se connaître, découvrir son corps et ses limites.
- Domaine du langage : maîtriser le langage, améliorer sa diction, exprimer ce que l'on ressent.
- Dans la relation à l'autre : écouter l'autre, s'inscrire dans une démarche de groupe pour un projet commun, apprendre le respect de l'autre et apprendre à s'exprimer en public.



Le football

Présentation du groupe TAP Football composé d'élèves du CP jusqu'au CM2, une intervention qui se déroule chaque mardi de 16h20 à 17h20 sur le stade municipal de Nivolas-Vermelle, le City-stade ou dans le gymnase. Le groupe est composé de 14 enfants, il est dirigé par Dylan éducateur et arbitre du Club Sportif Nivolésien.

Pour les enfants le football est :

«Un sport collectif qui oppose une équipe à une équipe adverse, dont le but est de faire rentrer le ballon dans la cage adverse. Une équipe est composée d'un Goal, de défenseur, de milieu et d'attaquant. La plus grande compétition au football est la coupe du monde.»

Les objectifs pédagogiques pour cette intervention sont :

- Maîtrise des techniques : apprentissage des bases techniques, apprentissage de la psychomotricité (fonction de l'être humain qui intègre le psychisme et la motricité en vue de s'adapter à son environnement)
- Suivi du programme éducatif fédéral (fédération française de football) : santé, engagement citoyen, environnement, fair-play, règle de jeu et arbitrage ainsi que la culture foot.



Sou des écoles de Boussieu : matinée gourmande

Le sou des écoles de Boussieu, invitait samedi à une matinée gourmande. Au menu : paëlla, diots et brioches. Ces mets ont fait l'unanimité. Un succès pour l'équipe de la présidente Myriam Dupouy qui durant toute la matinée a mis une belle ambiance au cœur du village. Les bénéficiaires financeront des animations, des sorties et du matériel pour les enfants de l'école. Prochain rendez-vous pour le goûter de Noël.



Garnaval du sou des écoles du village
Vendredi 17 février - au stade et bal déguisé à la salle des fêtes

Loto de Boussieu
Dimanche 12 février
à la salle des fêtes

Première soirée jeux, le succès

Programmer une soirée jeux le lendemain de la rentrée des congés de Toussaint était peut-être hasardeux, mais l'équipe du Sou des écoles avait bien organisé l'information et la grande salle du Foyer municipal était archi-comble dès le début de la soirée. Les enfants étaient heureux de découvrir de nouveaux jeux et de se défier tandis que les parents testaient également les nouveautés ou les jeux plus traditionnels qui marchent le

mieux avec les enfants. Les animateurs de Déclik Ludik, le magasin spécialisé de Bourgoin-Jallieu n'ont pas touché terre pendant près de deux heures, tant ils étaient sollicités, jusqu'à ce qu'un peu de calme s'instaure quand tout le monde a eu trouvé de quoi passer un excellent moment. Un essai qui devrait être suivi d'autres soirées, tant l'engouement s'est manifesté pour ce genre d'initiative.



Pour la promotion des jeux de société

C'était la troisième édition, et le succès ne se dément toujours pas, parents et enfants répondent à l'invitation des enseignants de l'école de Boussieu, pour passer une belle soirée autour des jeux de société. Pour un soir, on a fermé la télé, chaque famille a apporté des jeux, traditionnels ou nouveaux, pour découvrir et s'initier à des jeux qu'on ne connaît peut-être pas. L'animation

régnait autour des tables et les enfants, entre deux parties, dégustaient les gâteaux confectionnés par les parents pour la circonstance. Alain Jay, Délégué Départemental de l'Education National rattaché à l'Ecole de Boussieu, présentait un jeu qu'il avait programmé et proposait aux plus grands de venir défier l'ordinateur.



Nettoyons les alentours de notre école

Habillés d'une chasuble et munis de gants les élèves des deux classes de moyenne et grande section de l'école maternelle de Nivolas-Vermelle, ont participé à l'opération «Nettoyons la nature». plusieurs parents ont encadré et encouragé ces citoyens en herbe. Avec enthousiasme les enfants ont traqué le moindre papier ou le moindre mégot, dans la cour de l'école, sur le stade du village et sur la place devant la mairie. Un grand nettoyage dont les enfants sont très fiers.



**Vide grenier
du Sou des Ecoles**
Dimanche 29 janvier
au gymnase



Concert
avec l'Harmonie de Bourgoin
Samedi 21 janvier 20h30 - à l'Eglise

Pot au feu
de l'ALEP plein air
Samedi 14 janvier 12h



Beau succès populaire du Téléthon

Si les golfeurs avaient commencé leur manifestation depuis le jeudi, malgré un froid vif et une bise glaciale, samedi, jour du téléthon, le soleil était enfin de la partie pour une journée festive qui, du coup a connu un beau succès.



Dès le matin, les chasseurs proposaient des andouilles qui accompagnaient en douceur le petit blanc proposé à la buvette par les membres de l'Alep Arts et Culture. A l'initiative de Marie-Hélène Reymond près d'une centaine de participants s'élançèrent sur les chemins balisés de la commune, en direction de Quinsonnas. Et en cours de chemin chacun a pu



écouter avec délice des contes proposés par Brigitte Pradier. Pendant ce temps, un groupe très étoffé de danseurs de Country mettaient un point final aux danses qu'ils allaient proposer au moment de l'apéritif, puis en apprentissage l'après-midi. Rythmant la décomposition des pas, Nathalie Rivoire avec souplesse permettait à chacun d'accrocher et de rentrer dans la danse en ligne. De quoi se mettre en appétit pour apprécier le repas campagnard où la soupe avait été préparée par les Jardiniers des Ravineaux à partir des légumes du jardin et la tartiflette du traiteur local. L'équipe de Jacques Gaillard s'était organisée pour assurer le service du repas. Le soir, les jeunes de la station radio par



internet «Readystation.fr» proposaient une soirée dansante avec l'aide de leurs parents. Gilles Gentaz, le coordonnateur du Téléthon pour la commune

était ravi de ce succès populaire qui permet à chacun de se rencontrer dans une ambiance conviviale tout en œuvrant pour une bonne cause.



Les enfants en fête autour de l'arbre de la laïcité

L'an dernier, pour le 110ème anniversaire de la loi de 1905, les enfants avaient participé à la plantation de l'arbre de la laïcité. Cette année, ils ont tenu à venir le décorer et lire les articles qui leur parle le plus dans cette loi. Respect, non discrimination, amitié, étaient les mots qui revenaient le plus souvent dans les dessins tandis que les plus grands étaient capables de réciter les articles de la loi.

Michel Rival, apportant les excuses de Mme Grange, l'Inspectrice, de Mme Michaud, Vice-Présidente du Conseil Départementale et de M. Chriqui, Conseiller

Départemental, rappelait l'actualité de cette loi. Il concluait

en disant, en un mot, la loi de 1905 est une loi de liberté qui

permet toutes les autres libertés. Elle doit donc être préservée.

